



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 102

Le jeudi 2 mai 2024

Président : M. Kody Blois



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 2 mai 2024

• (1145)

[Traduction]

Le président (M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.)): Chers collègues, la séance est ouverte. Ne perdons pas de temps.

Bienvenue à la 102^e réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes.

Pour faire vite, je vais m'abstenir de lire toutes mes notes, puisque nous avons déjà eu une séance à huis clos mardi. À propos de l'interprétation, néanmoins, il ne faut pas oublier de garder les oreillettes loin du microphone pour éviter les rétroactions acoustiques. Nous devons prendre beaucoup de précautions pour les interprètes, qui font un excellent travail.

Sans que nous y soyons pour quoi que ce soit, un certain nombre de votes ont eu lieu à la Chambre, ce qui nous a retardés. Il nous reste peu de temps. Bon nombre d'entre nous doivent absolument partir à 13 heures. Nous allons entendre tous les groupes de témoins les uns après les autres et laisser chacun d'eux présenter un exposé, après quoi nous poserons à l'ensemble d'entre eux le plus grand nombre de questions possible.

Le Comité fonctionne très bien. Si certains députés veulent rester après 13 heures, les ressources voulues sont là. Je demande le consentement unanime pour écarter tous les problèmes de procédure si certains décident de rester pour poser des questions, ce qui serait bon. Nous pourrions ainsi poursuivre.

Allez-y, monsieur Drouin.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Nous devons simplement nous assurer que les témoins peuvent rester après 13 heures.

Le président: Voilà qui concerne les témoins qui peuvent rester après 13 heures. Vous avez pris le temps de comparaître, et nous tenons à en tenir compte.

Il y a maintenant un autre vote qui s'en vient. Demandons le consentement unanime pour poursuivre la séance pendant la sonnerie, comme nous le faisons toujours.

Des députés: D'accord.

Le président: Voilà qui est fait. Commençons par les exposés. Si nous devons convoquer de nouveau un groupe de témoins, nous le ferons. Ce qui se passe à la Chambre est indépendant de notre volonté.

Sans plus tarder, je vais présenter les témoins. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 2 novembre 2023, le Comité reprend son étude des enjeux relatifs au secteur horticole.

Nous accueillons tout d'abord Marie-Ève Gaboury-Bonhomme, professeure au Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval. Mme Gaboury-Bonhomme a des problèmes de communication. Elle fera un exposé liminaire. Elle ne pourra pas discuter avec nous, mais il sera possible de lui poser des questions, auxquelles elle répondra par écrit.

De l'Association pour le commerce des produits biologiques, nous accueillons Tia Loftsgard, directrice générale, qui se joint à nous en personne. Merci d'être là. Gillian Flies vous accompagne et témoigne par vidéoconférence.

De ma province, la Nouvelle-Écosse, nous accueillons Peter Burgess, directeur exécutif de la Wild Blueberry Producers Association of Nova Scotia. Merci de vous joindre à nous et félicitations pour vos championnats mondiaux de curling. C'est merveilleux.

De la Colombie-Britannique, voici Sukhpaul Bal, président de la British Columbia Cherry Association. Nous avons eu l'occasion de nous rencontrer la semaine dernière à l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes. C'est un plaisir de vous accueillir.

De l'Association des champignonnistes du Canada, nous recevons Mike Medeiros et Ryan Koeslag.

Du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture, nous accueillons Peggy Brekveld, qui s'y connaît bien en agriculture. Merci d'être là.

Nous recevons également le président de la Fédération canadienne de l'agriculture, M. Keith Currie.

Merci à tous d'être là.

Nous allons entendre vos exposés.

Chers collègues, je vais vous tenir au courant des votes. Nous allons faire de notre mieux pour tirer le meilleur parti de notre temps. C'est tout ce que nous pouvons faire.

Je vais commencer par Mme Gaboury-Bonhomme.

[Français]

Madame Gaboury-Bonhomme, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Marie-Ève Gaboury-Bonhomme (professeure, Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, Université Laval, à titre personnel): Merci beaucoup.

Mesdames et messieurs les députés, merci de m'avoir invitée à comparaître devant vous.

Je suis chercheuse à l'Université Laval, au Québec. Je me spécialise dans l'analyse des politiques agricoles. En 2021, certains de mes collègues et moi avons commencé des recherches sur la gestion des risques et l'assurance-récolte dans l'ensemble des secteurs de production agricole, y compris l'horticulture. Nous avons interrogé, par sondage et au moyen d'entrevues, plus de 500 productrices et producteurs agricoles ainsi que 22 spécialistes. Nous avons également regardé ce qui se faisait dans les autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, ou OCDE. Je pense que certains résultats préliminaires contribueront à vos réflexions. C'est dans ce contexte que j'ai accepté, à titre de chercheuse, votre invitation à témoigner. Les rapports de nos recherches paraîtront à partir de l'automne prochain.

D'entrée de jeu, rappelons que les risques agricoles sont des événements incontrôlables, souvent difficiles à prévoir, qui peuvent influencer négativement sur les revenus, les marges ou les productions agricoles. Un risque peut être évalué sur la base de trois éléments, soit la probabilité qu'un événement survienne, la fréquence à laquelle il pourrait survenir, et l'importance et la durée que ses effets pourraient avoir.

Les productrices, producteurs et experts agricoles interrogés dans le cadre de nos études considèrent que les risques posés par les changements climatiques ont des effets importants sur l'agriculture et que leur probabilité augmentera à moyen et à long terme. Par le passé, les principales politiques agricoles visaient à réduire les risques liés au marché. Les politiques qui visent les risques liés au climat, comme l'assurance-récolte, étaient souvent perçues comme secondaires. Les choses changent, et l'assurance-récolte prend une place de plus en plus importante partout dans le monde. Sa part dans les dépenses des programmes agricoles au Canada a explosé depuis 2021. Les États-Unis vivent une situation semblable.

Votre comité s'intéresse à l'efficacité des programmes en matière d'assurance, et il cherche des pistes de solution pour développer une plus grande résilience quant au climat. Je vous en apporte quelques-unes.

Premièrement, les risques agricoles sont gérés globalement à la ferme. Pour utiliser une métaphore, les productrices et producteurs agricoles utilisent une boîte à outils remplie de stratégies qui se complètent mutuellement.

Par leurs décisions, les gestionnaires agricoles peuvent augmenter leur résilience en prévenant certains risques ou en réduisant leur fréquence ou leurs effets négatifs. Cela peut se faire en adoptant certaines pratiques, comme la diversification de la production, l'irrigation, la rotation des cultures, la sélection de cultivars, l'amélioration de la santé du sol, et j'en passe.

Deuxièmement, il est nécessaire de transférer ou de partager certains risques, car l'entreprise agricole ne peut y faire face seule. C'est d'ailleurs à cela que servent les programmes d'assurance gouvernementaux.

Les programmes d'assurance gagnent à être conçus et mis en œuvre dans l'optique d'encourager la résilience des entreprises. Autrement dit, ces programmes doivent encourager les entreprises à diversifier leurs stratégies en matière de gestion des risques, à bâtir leur coffre à outils et à faire en sorte d'être bien accompagnées, bien entourées et bien conseillées pour qu'elles puissent innover quant à leurs pratiques.

Lors de nos études, l'accompagnement des entreprises est ressorti comme un facteur qui influe de façon très importante sur la gestion des risques à la ferme. Cet accompagnement nous est apparu particulièrement important dans un contexte où près de la moitié des productrices et producteurs ayant participé à notre sondage ont jugé que leur degré de connaissances des risques liés au climat était moyen.

Cela dit, certaines pratiques, par exemple l'utilisation de pesticides de synthèse, ne peuvent être encouragées, même si elles sont perçues par certains comme utiles pour gérer les risques de perte de cultures. Ces pratiques ont des effets négatifs sur la santé humaine et sur l'environnement. Les programmes d'assurance doivent plutôt encourager d'autres pratiques pour lutter contre les parasites. Plutôt que de favoriser les pesticides de synthèse, il faut faire la promotion de la lutte intégrée contre les parasites, et, plus généralement, des pratiques favorables à la qualité de l'eau et des sols, aux écosystèmes, à la biodiversité et à la réduction des gaz à effet de serre.

Nos études m'ont aussi fait prendre conscience que les pertes de rendement sont des facteurs de stress et de préoccupation, voire d'anxiété, dans une bonne partie du monde agricole. Les liens entre les programmes de santé mentale et les programmes d'assurance gagnent à augmenter. Ainsi, les productrices et producteurs agricoles qui auront des problèmes de santé mentale pourront être dirigés vers les services dont ils ont besoin.

En résumé, il faudra faire preuve d'innovation et de créativité pour que les programmes d'assurance soient conçus de façon à bien protéger les entreprises contre les risques liés au climat. De plus, il faudra encourager leur résilience par l'adoption de pratiques favorables à l'environnement et à la santé.

Je ne pourrai pas répondre oralement à vos questions en raison du problème d'interprétation. Toutefois, je pourrai le faire avec plaisir par écrit à la suite de la réunion.

Merci de votre attention.

• (1150)

Le président: Merci beaucoup, madame Gaboury-Bonhomme.

Nous passons maintenant à Mme Loftsgard, de l'Association pour le commerce des produits biologiques du Canada.

Madame Loftsgard, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Mme Tia Loftsgard (directrice générale, Association pour le commerce biologique du Canada): Bonjour à vous, monsieur le président, et aux membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Merci d'avoir invité l'Association pour le commerce des produits biologiques à témoigner.

Les difficultés que les agriculteurs doivent surmonter sont toutes semblables, peu importe le mode de production, mais à cause des nouvelles réalités climatiques, nous devons envisager toutes les approches possibles. Parce que l'agriculture biologique adopte une approche globale, la durabilité est une notion qui y est automatiquement intégrée.

La renommée internationale des produits issus de l'agriculture biologique, attribuée à des méthodes de culture durable, les désigne comme des produits de choix. La catégorie des fruits et légumes biologiques représente près de 25 % de toutes les ventes de produits biologiques et détient une part de marché de 6,6 %. C'est l'Ontario qui a la production la plus importante, suivie du Québec, puis de la Colombie-Britannique. Ces chiffres peuvent sembler modestes, mais l'agriculture biologique affiche une croissance plus rapide que la production classique. Les deux tiers des Canadiens achètent des produits biologiques chaque semaine. Le marché devrait tripler au cours des 10 prochaines années, selon les données récentes de SPINS.

Bien que le Canada soit au cinquième rang mondial pour la consommation de produits biologiques, seulement 3 % des exploitations canadiennes détiennent une certification biologique. Il y a donc beaucoup de place pour l'expansion. Vu l'absence flagrante de cadre stratégique pour l'agriculture biologique chez nous, le Canada est le seul pays agricole sans cadre stratégique pour cette production. À la faveur de nos dialogues constants, nous avons échangé avec les députés et sollicité un soutien politique en vue d'obtenir un plan d'action pour la production biologique au Canada.

La nature réglementée du secteur biologique, conjuguée aux accords commerciaux conclus avec 35 pays, met en évidence sa présence mondiale. Néanmoins, faute d'orientations stratégiques explicites, de mécanismes de soutien et de cadre global pour la croissance du secteur, le Canada fait face à des risques pour sa compétitivité. Les États-Unis et l'Union européenne, dont les orientations stratégiques prévoient des investissements importants et des plans de croissance, seront des adversaires de taille pour le Canada s'il n'opte pas pour une approche comparable.

Je vais maintenant céder la parole à ma collègue, Gillian Flies, qui vous parlera de certaines initiatives qui contribuent à améliorer la résilience et à favoriser l'adaptation aux changements climatiques. Bon nombre de ces initiatives peuvent être adoptées par l'ensemble du secteur horticole.

• (1155)

Le président: À vous, madame Flies.

Mme Gillian Flies (propriétaire-opératrice, The New Farm, Association pour le commerce biologique du Canada): Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de tenir cette audience.

Je m'appelle Gillian Flies. Mon mari et moi possédons et exploitons The New Farm, située près de Creemore, en Ontario, où nous produisons des légumes biologiques régénératifs certifiés, des salades et du bétail.

Nous voyons de nos propres yeux les répercussions des changements climatiques sur notre exploitation. En août dernier seulement, nous avons eu trois épisodes de pluie de plus de deux pouces en moins d'une heure, dont un de trois pouces en moins de 30 minutes. Nos champs ont été complètement inondés. Comme nos sols sont en bonne santé et bien structurés, l'eau s'est résorbée en moins de 30 minutes, ce qui nous a permis de récolter toute notre production, tandis que celles de nos voisins ont subi de lourds dommages.

La santé des sols est essentielle si nous voulons qu'ils résistent aux aléas climatiques. Grâce à nos pratiques, nous avons fait passer le taux de matière organique du sol de 3 à 5 ou 6 % dans l'ensemble de l'exploitation. Pour chaque augmentation de 1 % de la teneur en matière organique, le sol peut receler 25 000 gallons d'eau de plus

par acre. Comparativement à une ferme qui en contient environ 3 % ou moins, ce qui est la moyenne, nous pouvons absorber 75 000 gallons de plus par acre dans notre exploitation et survivre à ces tempêtes.

Nous y sommes parvenus grâce à des pratiques comme la culture sans labour et l'utilisation de bâches sur nos légumes et nos salades. Le sol non labouré reste de 6 à 9 degrés plus frais sous la bâche que le sol labouré, car il contient plus d'humidité, ce qui permet une meilleure germination et fait diminuer les besoins en irrigation. Nous avons réussi à intégrer le bétail — bovins, porcs et poulets —, qui consomme nos cultures de couverture par rotation chaque année. Ce qui nous a permis de réduire encore davantage notre dépendance à l'égard des intrants externes et de diminuer les coûts des intrants tout en fertilisant naturellement nos sols. La recherche montre que des sols sains augmentent également la densité nutritive de nos produits. Ainsi, la Bionutrient Food Association a constaté que les légumes cultivés de façon régénératrice contenaient 21 % de nutriments de plus que les moyennes américaines pour huit cultures.

Un approvisionnement alimentaire national résilient est essentiel à la sécurité alimentaire. Le Canada importe les trois quarts de ses fruits et légumes, dont une grande partie de la Californie. Nous sommes donc vulnérables aux répercussions des changements climatiques et aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement. En 2018, lorsque la sécheresse en Californie et l'ouragan Michael en Floride ont entraîné des pénuries, nos sols plus frais nous ont permis de continuer à produire alors que d'autres ne le pouvaient pas. Nous avons vendu nos produits si rapidement que nous avons dû fermer l'exploitation deux semaines plus tôt cette année-là. Au plus fort de la pandémie de COVID-19, les marchés agricoles et les petits producteurs, dont de nombreux producteurs biologiques, ont pu continuer à approvisionner les Canadiens en produits frais.

Voilà qui fait ressortir la nécessité non seulement d'accroître la production intérieure, mais aussi de renforcer la résilience des exploitations. Pour y arriver, nous devons pouvoir concurrencer des importations bon marché, notamment celles des États-Unis. Comme beaucoup d'exploitations horticolas, nous participons au Programme des travailleurs agricoles saisonniers, nous payons des salaires équitables et nous nous conformons aux normes les plus élevées du programme. Le Comité devrait envisager des solutions, comme les subventions salariales, pour corriger ce déséquilibre.

Nous avons également besoin d'un meilleur soutien venant des programmes de gestion des risques de l'entreprise. Notre petite entreprise diversifiée n'a pas accès à ces programmes. Nous avons besoin d'une protection d'urgence et d'une couverture pour l'ensemble de l'exploitation agricole. Les programmes de gestion des risques de l'entreprise devraient également tenir compte de l'effet des pratiques propices à la santé des sols sur l'atténuation des risques et encourager ces pratiques.

Les nouveaux programmes climatiques doivent être adaptés pour appuyer l'innovation dans les exploitations comme la nôtre. Nous n'avons pas pu nous prévaloir de programmes comme le Fonds d'action à la ferme pour le climat, même si nous avons mis à l'essai des pratiques qui sont largement adoptées dans le secteur agricole.

• (1200)

Le président: Madame Flies, malheureusement, votre temps de parole est écoulé. Je vous ai même donné environ 40 secondes de plus. Veuillez conclure en quelques mots.

Mme Gillian Flies: D'accord.

Ce que vous pouvez faire, c'est accroître l'accès à l'éducation, fournir un soutien financier, surtout pendant la période de transition, et accroître la demande pour garantir un marché à nos produits. Au moment où s'amorce une crise mondiale, l'agriculture doit être reconnue et soutenue comme un service d'urgence. Le temps est venu d'investir dans l'infrastructure pour rebâtir des exploitations résilientes et des systèmes alimentaires locaux. Nous en avons encore le temps.

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Burgess, de la Wild Blueberry Producers Association of Nova Scotia.

À vous.

M. Peter Burgess (directeur exécutif, Wild Blueberry Producers Association of Nova Scotia): Je vous remercie de me donner l'occasion d'être ici aujourd'hui.

Je représente environ 630 producteurs de bleuets sauvages de la Nouvelle-Écosse à titre de directeur exécutif de l'association dont ils font partie. J'aimerais tout d'abord parler un peu de notre industrie, avant d'aborder certains de nos défis.

Nous sommes une industrie unique. À l'échelle du monde, les bleuets sauvages ne sont cultivés commercialement que dans l'État du Maine et dans les provinces du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse. La majeure partie de la récolte des bleuets qui y sont cultivés est nettoyée, et les fruits sont congelés individuellement dans les 24 heures suivant la récolte. Ces fruits sont expédiés partout dans le monde et servent principalement à alimenter le marché des ingrédients pour les yogourts, les confitures, etc. La Nouvelle-Écosse ne représente que 15 % environ de l'industrie totale du bleuet sauvage, mais le plus gros transformateur, Oxford Frozen Foods, est établi dans cette province.

C'est une culture extrêmement unique, car les champs ne sont pas ensemencés. Ils sont plutôt constitués de peuplements naturels de plantes qui ont évolué dans notre climat, et ces écosystèmes sont gérés par nos agriculteurs. Cela signifie qu'il y a une très grande biodiversité végétale dans chaque champ. Les agriculteurs ne font pas de croisements et ne sélectionnent pas de variétés. Ils gèrent les peuplements existants qui se sont développés depuis des centaines, voire des milliers d'années.

C'est une culture vivace à long terme. Certains champs existants sont en production depuis plus de 70 ans. Ils sont gérés selon un cycle de production de deux ans. Les champs sont rasés à l'automne après la récolte. L'année suivante, les plants poussent de façon végétative. La deuxième année, les fruits apparaissent.

Notre industrie a des défis semblables à ceux des autres cultures horticoles: l'accès à la main-d'œuvre et l'augmentation des coûts des intrants. Cependant, des défis uniques comportant des nuances subtiles se posent dans notre industrie.

Sur le marché mondial, nous faisons concurrence au bleuet en corymbe — qui est cultivé toute l'année dans de nombreux pays du monde — et, bien sûr, à d'autres fruits. L'augmentation de la production de bleuets en corymbe ou de myrtilles européennes peut avoir une incidence sur le prix courant ici au Canada.

La nature de notre culture ne permet pas certains ajustements courants à la ferme, comme la rotation des cultures, parce que nous

sommes une culture vivace à long terme. En fait, nous avons été confrontés à des problèmes liés aux changements climatiques. Le gel printanier, les hivers où les plants sont exposés en raison de la faible couverture de neige, les pluies estivales excessives et les sécheresses périodiques ont tous eu une incidence sur la production au cours des 10 dernières années. Le soutien à l'adaptation aux changements climatiques est une grande priorité dans notre industrie et nous l'encourageons fortement.

L'uniformité de la production a également ralenti le développement du marché, en raison notamment des répercussions des changements climatiques. C'est pour cela en partie que nous avons des rendements variables. Il faut financer la recherche appliquée. Notre culture est limitée au nord-est de l'Amérique du Nord, alors c'est ici qu'il faut faire ce travail.

La fluctuation des rendements pour les producteurs a ralenti le développement et l'investissement à la ferme. Le prix à la ferme est passé de 1,12 \$ à 35 ¢ la livre au cours des trois dernières années. Les prix à la ferme ont toujours été très volatils. Cela fait ressortir l'importance d'un solide programme de gestion des risques de l'entreprise permettant de niveler les rendements et d'assurer la croissance de notre industrie.

La pollinisation est un élément essentiel de notre industrie. Si nous n'avons pas accès à des services de pollinisation fiables, nos rendements fluctueront également. Un approvisionnement fiable en abeilles domestiques et en pollinisateurs complémentaires, comme les bourdons et les abeilles coupeuses de feuilles, est essentiel pour notre industrie.

Notre industrie offre beaucoup de possibilités. Consommés régulièrement, les bleuets sont extrêmement bons pour la santé. Il existe une quantité importante de données évaluées par des pairs qui le démontrent, et la collecte de ces données a été financée en grande partie par notre industrie. Les bleuets sauvages, qui sont plus petits, ont tendance à avoir une plus grande concentration d'anthocyanes, le composé bénéfique. C'est un des bienfaits de notre industrie que nous faisons valoir.

Les bleuets sauvages sont très durables et ont une faible empreinte carbone comparativement à d'autres cultures, parce qu'il s'agit d'une culture vivace à long terme, sans travail du sol, et que le cycle de production n'est que de deux ans. Nous avons aussi une très bonne palette de goûts en raison du grand nombre de variétés différentes dans chaque culture.

La différenciation des marchés est vraiment essentielle dans notre industrie pour trouver des marchés à créneaux dans le monde, où les clients seront intéressés à acheter notre produit. Nous mettons l'accent sur le goût, les bienfaits pour la santé, la durabilité environnementale et l'impact de nos cultures. Le soutien du développement des marchés internationaux est essentiel au succès de notre industrie.

● (1205)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Burgess.

Nous allons maintenant donner la parole à Mme Brekveld pour cinq minutes.

Mme Peggy Brekveld (présidente, Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture): Monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invitée. Je m'appelle Peggy Brekveld et je suis présidente du conseil d'administration du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture.

Il peut sembler inhabituel qu'une organisation qui s'occupe des besoins en main-d'œuvre du secteur agricole canadien parle des répercussions des changements climatiques sur ce secteur. Cependant, le travail du Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture porte sur les défis actuels et futurs du secteur agricole et fournit des travaux de recherche et des solutions à une industrie dont le PIB est de 38,8 milliards de dollars. Cela comprend le partenariat actuel du CCRHA avec la Fédération canadienne de l'agriculture et Food and Beverage Canada, dans le cadre du plan stratégique national sur la main-d'œuvre.

Pour mettre les choses en contexte, la plus récente étude du CCRHA sur le marché du travail, qui a été publiée en novembre, montre qu'en 2022, il y a eu une baisse marquée des ventes de 3,5 milliards de dollars attribuable aux plus de 28 000 postes vacants. Dans le secteur de l'horticulture en particulier, les pertes de ventes attribuables à la pénurie de main-d'œuvre ont été estimées à plus de 260 millions de dollars en 2022. De plus, 45 % des employeurs de l'industrie des fruits et légumes ont été incapables de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin, ce qui a entraîné des pertes de 60 % au chapitre des ventes. Quarante-trois pour cent des employeurs ont déclaré n'avoir reçu aucune candidature canadienne pour leurs offres d'emploi. Le pic de la demande de main-d'œuvre devrait augmenter de 11 %, pour passer de 61 000 en 2023 à 68 000 en 2030, de sorte que les pénuries de main-d'œuvre qui existent déjà devraient s'aggraver.

L'accès sûr à un approvisionnement alimentaire abordable, sécuritaire et fiable pour les Canadiens et le monde dépend d'une main-d'œuvre qualifiée et motivée. Le succès futur du secteur agricole en dépendra également. À quoi cela ressemble-t-il dans un monde où les défis liés aux changements climatiques sont déjà en augmentation? La culture des fruits et légumes dépend de producteurs qui sont capables de composer avec les hauts et les bas cycliques imprévisibles causés par la nature et les conditions météorologiques.

Les milieux de travail agricoles ont des défis très particuliers qui ont une incidence sur leur réussite. Le premier est la contrainte de temps liée au soin d'organismes biologiques, comme les plantes et le bétail, et aux récoltes. Par exemple, les fenêtres de récolte de certains aliments sont très étroites, ne représentant que quelques jours, voire quelques heures. C'est le cas pour les asperges, les fraises et les pêches. Les changements climatiques et les conditions météorologiques qui y sont associées ont pour effet de rétrécir encore davantage ces fenêtres.

Du point de vue de la dotation, cela signifie que j'aurai peut-être besoin de plus de travailleurs pour une période plus courte dans un délai imprévisible, et souvent en même temps que d'autres producteurs. Contrairement à la plupart des autres milieux de travail, la somme de travail qui doit être effectuée dans le milieu agricole au cours d'une semaine donnée peut souvent échapper au contrôle de l'employeur. Autrement dit, une fois qu'un certain nombre d'acres ont été plantés, les cultures doivent respecter le cycle de la nature, et non pas l'horaire de l'agriculteur. Pour les cultures vivaces, comme les vignobles et les vergers, qui ont une durée de vie de plusieurs décennies, ces limites s'étendent sur plusieurs années. Les

employeurs agricoles doivent donc compter sur une main-d'œuvre fiable et prévisible.

Au-delà des récoltes, la nature des plantes et des cultures limite la capacité des agriculteurs de reporter, de réduire ou d'ajuster les tâches. Les délais sont importants, sinon les cultures n'arriveront pas à maturité à temps pour les récoltes. Le besoin de main-d'œuvre fiable et qualifiée dans les exploitations agricoles devient de plus en plus criant, à mesure que les changements climatiques perturbent les pratiques de gestion exemplaires que les agriculteurs ont utilisées jusqu'à maintenant. Le défaut d'accomplir une tâche, comme la récolte ou le soin des plantes ou des animaux, dans le délai prescrit par la nature peut entraîner une mauvaise récolte et compromettre la santé des plantes, ce qui peut causer des dommages irréversibles. Cela fait ressortir le besoin de travailleurs maintenant et à l'avenir.

Enfin, aucune conversation sur l'avenir de l'agriculture, y compris sur les changements climatiques et leurs effets, ne serait complète sans aborder la technologie et l'innovation, ainsi que le potentiel qu'elles présentent. Dans cette optique, le CCRHA insiste sur la nécessité d'une main-d'œuvre agricole dynamique et compétente, en tenant compte de la technologie, de la formation et des pratiques agricoles futures. Cela démontre bien la nécessité d'autres chercheurs et innovateurs, ce qui aidera à assurer l'avenir de l'agriculture au Canada. La nécessité d'avoir une main-d'œuvre qualifiée, agile et en pleine croissance pour planter, cultiver, récolter et même préparer des aliments est encore plus évidente dans le contexte des changements climatiques et de l'avenir de l'alimentation. Sans elle, il y aura des répercussions directes sur l'approvisionnement alimentaire mondial.

● (1210)

Les outils de recherche, les ressources et la formation du CCRHA aident les employeurs du secteur horticole à planifier leurs besoins en ressources humaines et leur permettent de s'assurer qu'ils ont de la main-d'œuvre prête à travailler et à apporter de la nourriture à votre table.

Le président: Merci beaucoup, madame Brekveld.

Nous allons passer directement à la Fédération canadienne de l'agriculture, avec M. Currie et M. Bal.

M. Keith Currie (président, Fédération canadienne de l'agriculture): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de nous avoir invités aujourd'hui. Nous vous sommes reconnaissants du temps que vous nous accordez.

Comme la plupart d'entre vous le savent, je m'appelle Keith Currie et je suis président de la Fédération canadienne de l'agriculture. Comme vous l'avez mentionné, je vais partager mon temps de parole avec Sukhpaul Bal, un agriculteur de la vallée de l'Okanagan.

L'environnement dans lequel les agriculteurs exercent leurs activités, tant au sens figuré que littéral, a changé radicalement au cours des dernières années. Un nombre croissant d'événements météorologiques extrêmes ont des répercussions directes sur les producteurs canadiens, et nos programmes de gestion des risques doivent s'adapter aux risques liés à ce climat changeant. Par exemple, au lieu d'axer nos programmes d'aide en cas de catastrophe sur les producteurs, pour qu'ils puissent assumer les coûts extraordinaires nécessaires pour se remettre d'une catastrophe, nous devrions chercher à créer des programmes de gestion des risques qui servent davantage à fournir un soutien en temps opportun et qui visent clairement à atténuer les répercussions futures. C'est pourquoi la FCA a plaidé en haut lieu pour un examen immédiat du cadre d'intervention du Canada en cas de catastrophe agricole, afin de veiller à ce que les agriculteurs aient le soutien nécessaire pour gérer l'extrême volatilité des conditions météorologiques, tout en déterminant des mesures immédiates qui peuvent atténuer et prévenir les répercussions de tels événements à l'avenir.

Notre secteur horticole comporte des risques et des coûts uniques, auxquels viennent s'ajouter les répercussions des changements climatiques. Par exemple, la série actuelle de programmes de gestion des risques de l'entreprise n'a pas été conçue pour tenir compte de la diversité des cultures dans le secteur horticole — quelque 150 cultures différentes —, pas plus que pour indemniser les producteurs pour les coûts élevés des intrants, le caractère extrêmement périssable de nombreuses cultures horticoles, et le cycle de production, qui permet plusieurs cultures différentes en une seule saison.

Les modalités de la série actuelle de programmes de gestion des risques au Canada ont été négociées dans le cadre du Partenariat canadien pour une agriculture durable, un accord fédéral-provincial-territorial quinquennal de 3,5 milliards de dollars qui se poursuivra jusqu'en mars 2028. Nous ne pouvons pas attendre le renouvellement de ce partenariat dans quatre ans pour combler les lacunes des programmes de gestion des risques au Canada. Nous devons agir maintenant pour combler les lacunes de notre cadre de gestion des risques.

C'est pourquoi nous demandons un engagement ciblé avec les intervenants et les administrations fédérales, provinciales et territoriales, afin d'établir immédiatement un programme d'aide pour veiller à ce que les exploitations agricoles familiales reçoivent le soutien essentiel et opportun dont elles ont besoin en temps de crise. Si nous voulons que les producteurs de partout au Canada deviennent des partenaires efficaces dans la lutte contre les changements climatiques, nous devons veiller à ce qu'ils soient soutenus lorsque des événements liés au climat détruisent leurs récoltes ou leurs moyens de subsistance.

Merci de votre attention. Je vais maintenant céder la parole à mon collègue, M. Bal.

M. Sukhpaul Bal (président, British Columbia Cherry Association, Fédération canadienne de l'agriculture): Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner devant le Comité aujourd'hui.

Je m'appelle Sukhpaul Bal. Je suis un agriculteur de quatrième génération de Kelowna, en Colombie-Britannique, et je préside la B.C. Cherry Association.

Nous, agriculteurs, comprenons que le risque fait partie de nos activités. Cependant, la situation a changé en Colombie-Britan-

nique depuis 2020, et plus particulièrement dans la vallée de l'Okanagan. En 2020, nous avons subi d'importants dommages causés par un vortex polaire. En 2021, nous avons été frappés par un dôme de chaleur qui a fait monter les températures jusqu'à 47 °C. L'automne de cette même année, dans la vallée du Fraser, nous avons été témoins d'un épisode de rivière atmosphérique dont on a abondamment parlé dans les médias au Canada. En 2022, le dôme de chaleur de 2021 a continué de se faire sentir. Les bourgeons qui se développaient sur les arbres ont été endommagés par la chaleur intense de l'année précédente. En 2023, un vortex polaire a gravement endommagé les cultures et a même tué des arbres. En 2024, en raison d'un autre vortex polaire, les températures sont passées de 5 °C à -30 °C en quelques jours.

Sur une note plus personnelle, je tiens à souligner que notre ferme a perdu toute sa récolte cette année en raison du gel. Si l'on compte bien, oui, nous en sommes à notre cinquième année consécutive d'événements extrêmes.

Les agriculteurs participent aux programmes d'assurance-récolte, mais lorsqu'ils sont confrontés à plusieurs événements climatiques extrêmes consécutifs, les programmes actuels ne fournissent pas les niveaux de soutien nécessaires. À la lumière de mon expérience personnelle de ces phénomènes météorologiques extrêmes, je peux affirmer avec confiance qu'il nous manque un programme de gestion des risques de l'entreprise pour gérer adéquatement la situation. Nous devons nous assurer que les exploitations agricoles demeurent financièrement viables lorsqu'elles sont confrontées à ces événements extrêmes. Dans sa forme actuelle, Agri-relance, le programme d'aide en cas de catastrophe, échoue à s'attaquer au désastre auquel nous sommes confrontés.

J'aimerais également informer le Comité que je siége en tant que représentant de la Colombie-Britannique au Comité consultatif national sur les programmes, ou CCNP, et que je suis préoccupé par l'approche adoptée à l'égard du climat. Plus simplement, l'accent à ce niveau est mis sur ce que les agriculteurs peuvent faire pour améliorer le climat, plutôt que sur la façon dont nous pouvons protéger les agriculteurs de ce qui se passe dans l'environnement.

Les conditions climatiques extrêmes sont sans aucun doute la plus grande menace pour l'horticulture aujourd'hui. La hausse des coûts de production et de main-d'œuvre et la chute des prix sur le marché sont des préoccupations majeures. Cependant, à mon avis, si nous n'aidons pas les agriculteurs à faire face à cette crise climatique extrême, ils ne seront pas là pour résoudre les autres problèmes qui pourraient se poser.

Merci. Je serai heureux de répondre à vos questions et j'ai hâte de discuter de certains des commentaires que j'ai faits.

• (1215)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bal.

Chers collègues, vous pouvez voir que le temps file rapidement. Je veux perdre le moins de temps possible. Nous allons suspendre la séance, avec votre permission. Je pense que nous voulons respecter nos témoins, alors nous n'avons pas besoin de suspendre la séance pendant 10 minutes, mais plutôt jusqu'à ce que nous soyons certains que tout le monde a voté. Si le Comité est du même avis, je pense que cela devrait avoir un impact très minime.

Cela vous convient-il?

Des députés: D'accord.

Le président: D'accord, je ne vois pas de problème.

Mesdames et messieurs les témoins, je vais suspendre la séance pour que nous puissions voter. Nous serons de retour sous peu.

• (1215) _____ (Pause) _____

• (1220)

Le président: Chers collègues, nous sommes de retour. Bon nombre d'entre vous ont voté, alors nous allons poursuivre.

Nous allons maintenant entendre M. Medeiros et M. Koeslag, de l'Association des champignonnistes du Canada.

Vous avez jusqu'à cinq minutes pour faire une déclaration. La parole est à vous. Je vous en prie.

M. Ryan Koeslag (vice-président exécutif, Association des champignonnistes du Canada): Merci beaucoup de m'avoir donné l'occasion de parler devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de l'incroyable industrie du champignon au Canada.

Je m'appelle Ryan Koeslag, je suis vice-président exécutif de l'Association des champignonnistes du Canada et je partagerai mon temps avec notre président et propriétaire de ferme Mike Medeiros.

Nous avons actuellement un effectif de près de 7 500 personnes, des propriétaires agricoles aux fabricants de substrats en passant par les cueilleurs de champignons. Ces 7 500 personnes contribuent à la production de plus de 150 000 tonnes de champignons chaque année. Nos producteurs fournissent près de 100 % des champignons frais dans les épiceries partout au Canada.

Il y a 40 ans, les agriculteurs cultivaient 1 livre de champignons sur 1 pied carré d'espace de culture. Aujourd'hui, en 2024, ils en cultivent 6 livres sur le même espace. Cela représente une augmentation de 500 %. Le Canada exporte environ 40 % de sa production vers les États-Unis. Chaque jour, nos producteurs de champignons doivent rivaliser avec nos voisins du Sud, qui subissent continuellement moins de pressions gouvernementales sur les coûts.

Nous sommes ici aujourd'hui pour parler de deux mauvaises politiques imposées par notre gouvernement fédéral; la taxe sur le carbone et la suppression de l'exemption temporaire en matière de logement pour les travailleurs étrangers.

Actuellement, les Canadiens représentent 70 % de la main-d'œuvre et depuis des décennies, nos champignonnières ont fait des annonces et recherché des Canadiens pour occuper tous leurs postes. Ils ont mené des centaines d'études d'impact sur le marché du travail, toutes démontrant que nous avons besoin de travailleurs étrangers temporaires. Je dis le mot temporaire uniquement parce que c'est le nom du programme. De nombreux groupes agricoles, dont le Conseil canadien des ressources humaines agricoles, signalent d'énormes postes vacants dans le secteur agricole, ce qui indique que nous aurons toujours besoin de travailleurs étrangers, tout comme de nombreux autres pays développés à travers le monde.

Depuis longtemps déjà, lorsqu'un travailleur demande à quitter le logement fourni par l'agriculteur, alors qu'il relève encore du Programme des travailleurs étrangers temporaires, Service Canada accepte une dispense de logement permettant aux travailleurs d'emménager avec des membres de leur famille, leur conjoint et leurs enfants, des amis ou simplement pour avoir leur propre indépendance. Les fermes ont prévu des imprévus pour une situation où un

travailleur pourrait devoir retourner au logement de son employeur, en identifiant des hôtels, en réservant des logements ou en prenant d'autres arrangements. Cependant, Service Canada a arbitrairement cessé d'accepter des dispenses de logement lorsque les travailleurs choisissent de vivre seuls et punit les agriculteurs en exigeant qu'ils gardent les logements vides pour les travailleurs qui ont déménagé. Dans certaines situations, les travailleurs ont déménagé il y a des années, beaucoup ont fondé leur propre famille et nos fermes rapportent qu'il est extrêmement rare qu'un travailleur demande à retourner dans le logement de son employeur.

Cette nouvelle politique de logements vides coûtera énormément aux employeurs agricoles. Cela a un impact sur tous les employeurs permanents, tels que les producteurs de champignons, de porcs, de bovins, de volailles, de produits laitiers et de serres, qui utilisent le volet agricole du PTET. Nous parlons de centaines de chambres vides, de lits vides et de maisons vides pour des personnes qui ne les utiliseront peut-être jamais. Nous menons actuellement une enquête à l'échelle de l'industrie, nos données préliminaires indiquant un besoin pouvant aller jusqu'à 1 000 maisons vides.

Je vais maintenant passer la parole à notre président Mike Medeiros pour qu'il parle de la taxe carbone.

M. Mike Medeiros (président et producteur de champignons, Association des champignonnistes du Canada): Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous.

La taxe carbone est un autre élément qui remet en question la viabilité de nos champignonnières, y compris la mienne. Les champignons sont déjà l'un des utilisateurs d'eau les plus efficaces, ont l'une des empreintes carbone les plus faibles et sont cultivés sur des matériaux recyclés compostés. Pourtant, la taxe carbone coûtera aux champignonnières 7,2 millions de dollars supplémentaires cette année seulement.

Sur notre ferme, nous payons plus de 16 000 \$ par mois en taxe sur le carbone. Avec la nouvelle augmentation de 23 %, notre nouvelle facture de chauffage devrait atteindre près de 20 000 \$. Ma ferme et l'industrie des champignons exportent 40 % de ce que nous cultivons vers les États-Unis, ce qui rend la compétitivité très difficile.

Je conduis un véhicule électrique, alors je crois aux enjeux liés aux changements climatiques. En 2018, nous avons investi 1,8 million de dollars dans un pipeline pour amener à notre ferme le gaz naturel, qui est une source de carburant plus propre. Cela réduit notre consommation de propane d'environ 700 000 litres par année. Un an plus tard, la taxe sur le carbone a été mise en œuvre. Toutes les économies que j'espérais réaliser pour financer mon pipeline ont été englouties par ma taxe sur le carbone. Je construis également une installation de compostage dans la région de Prescott, qui aura l'empreinte carbone la plus faible au monde pour un fabricant de compost de champignons, mais mes taxes continuent d'augmenter.

Et en fin de compte, les données montrent que la taxe carbone ne réduira pas les émissions des champignons, car ils disposent déjà des technologies les plus avancées et il n'existe pas d'alternatives. Nous essayons de travailler avec l'Agence du revenu du Canada pour être inclus dans le programme de remise des produits de serre, parce que les champignons ont été laissés de côté. Bien que les champignons soient soumis aux mêmes pressions d'exportation et aient les mêmes conditions de croissance, nous ne pouvons pas nous prévaloir de ce programme.

Nous appuyons également le projet de loi C-234 non amendé et cherchons des moyens par lesquels ce comité peut aider nos agriculteurs à rester viables.

Merci beaucoup.

• (1225)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Medeiros.

Chers collègues, je vais essayer d'entendre deux groupes de témoins. Nous avons des options de prolongation. Je sais que certains d'entre vous doivent partir à 13 heures. Il faut qu'au moins quatre personnes restent si nous voulons quand même poursuivre la réunion, poser des questions et obtenir des réponses. Autrement, si vous voulez proposer une motion de consentement unanime, nous pourrions garder ceux qui veulent rester et, essentiellement, passer outre à l'article du Règlement, si c'est ce que vous souhaitez.

Commençons par les deux groupes de témoins et voyons où cela nous mène. Si vous le voulez, quatre d'entre nous peuvent rester et continuer à poser des questions un peu après 13 heures pour ceux qui ne peuvent rester.

Madame Rood, vous avez la parole pour six minutes. Je vous en prie.

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Nous avons entendu des témoignages très intéressants aujourd'hui, qui sont aussi alarmants. J'ai interrogé beaucoup de témoins au sujet de l'interdiction des plastiques visés par le plan P2 que le gouvernement néo-démocrate libéral a tenté de mettre en œuvre. J'ai entendu les gens du secteur des produits biologiques dire que 25 % de leurs produits — je crois que c'est le chiffre que vous avez donné aujourd'hui — sont des fruits et des légumes. De plus, les producteurs de champignons exportent 40 % des champignons cultivés au Canada.

Je vais commencer par les producteurs de champignons. Quelles seront les répercussions de l'interdiction des plastiques visés par le plan P2 sur les producteurs de champignons? Nous savons qu'à l'heure actuelle, les champignons sont commercialisés dans des emballages en plastique et que vous exportez vers d'autres pays. Pourriez-vous nous donner une idée de la façon dont cela pourrait vous toucher?

M. Mike Medeiros: Eh bien, nous utilisons déjà le plastique PET recyclé, qui a été autorisé après cette interdiction. Nous envisageons aussi le recours au carton comme substitut. Nous faisons actuellement des essais pour utiliser du carton pour nos caisses. Il y a des années, en fait, tous nos emballages étaient en carton. C'est lorsque les consommateurs ont demandé des emballages plus petits que nous sommes passés au PET recyclable.

Comme je l'ai dit, nous essayons d'utiliser le carton. Nous faisons des tests à ce sujet, mais compte tenu des marges bénéficiaires, qui sont en quelque sorte inexistantes dans notre industrie à l'heure actuelle, il est vraiment difficile d'assumer les coûts supplémentaires que représente le recours au carton. Les détaillants ne veulent pas payer plus cher pour les champignons, pas plus que les consommateurs. Le prix actuel des champignons dans les magasins est celui que les consommateurs sont prêts à payer.

À l'heure actuelle, nous avons remarqué une baisse de la consommation d'environ 10 à 15 %. Nous ne voulons pas que les

prix augmentent. Nous absorbons l'inflation qui touche les produits alimentaires en ce moment, et nous travaillons à passer aux emballages en carton.

Mme Lianne Rood: Vous avez mentionné que la consommation était déjà à la baisse. Selon un rapport de Deloitte, l'interdiction des plastiques à l'heure actuelle pourrait faire augmenter les coûts des soins de santé de plus de 1 milliard de dollars par année en raison de la baisse de la consommation de fruits et légumes frais.

Je me demande si l'Association pour le commerce biologique a quelque chose à dire à ce sujet et sur ce qu'elle fait déjà pour atténuer ce problème. Cette interdiction a-t-elle une incidence sur vous à l'heure actuelle? Avez-vous été consultés?

Mme Tia Loftsgard: Cela n'a pas été un point de discussion important dans le secteur des produits biologiques jusqu'à maintenant, mais la Sustainable Food Trade Association a été créée pour trouver des solutions d'emballage, avant même que l'interdiction soit imposée, parce que la durabilité de tout ce qui entoure les produits biologiques présente un intérêt.

Madame Flies, aimeriez-vous parler également de l'interdiction du plastique?

• (1230)

Mme Gillian Flies: Je ne peux parler que du point de vue de notre ferme. Nous utilisons des emballages réutilisables, mais aussi des sacs de plastique recyclables quand nous en avons besoin pour la salade, en dehors du Québec. Nous essayons aussi de travailler avec les détaillants pour l'emballage de la salade. C'est très difficile d'obtenir autre chose qu'une coque en plastique transparent. Nous utilisons des emballages Ecostar 100 % recyclés à partir de bouteilles de Coke. Nous faisons donc de notre mieux.

Mme Lianne Rood: Monsieur Currie, la vérificatrice générale a déclaré, dans un rapport accablant, que le gouvernement n'avait pas consulté les parties intéressées avant de fixer l'objectif de réduction des émissions produites par les engrais. Dites-moi, est-ce que le gouvernement a consulté votre organisation avant d'interdire le plastique P2 sur les produits frais? La FCA a-t-elle eu son mot à dire sur ce qui a été publié dans l'avis de planification ou vous a-t-on accordé seulement 30 jours pour une consultation a posteriori?

M. Keith Currie: Nous n'avons pas reçu beaucoup d'information. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ACDFL à cet égard. Nous essayons de comprendre le problème qu'on essaie de résoudre ici, parce que la quantité de plastique en cause est très faible, mais que l'impact en est énorme. Cela signifie qu'il y aura beaucoup de déchets. Il ne devrait pas y avoir beaucoup d'importations, parce que les importateurs ne respectent pas la réglementation sur le plastique.

En fait, tout ce que nous demandons, quel que soit l'enjeu, c'est de pouvoir discuter des répercussions sur le terrain pour prendre les décisions qui conviennent à tous.

Mme Lianne Rood: Je m'adresse aux producteurs de champignons. Vous dites que vous avez payé 16 000 \$ par mois de taxe sur le carbone et que le secteur de la culture de champignons paie 7,2 millions de dollars. Le gouvernement libéral-néo-démocrate prétend qu'on vous rembourse plus que vous ne payez. Est-ce le cas? À votre connaissance, quelqu'un en aurait-il effectivement obtenu davantage ou estimez-vous que cette allégation est fallacieuse?

M. Mike Medeiros: Je sais, d'après ma propre expérience et celle d'autres exploitants agricoles, que nous ne récupérons absolument pas la taxe sur le carbone. En fait, nous continuons de payer et nous n'en tirons rien du tout. Nous n'obtenons aucun crédit pour le travail que nous faisons déjà en matière de séquestration du carbone. C'est un peu frustrant.

Mme Lianne Rood: Monsieur Currie, avez-vous entendu parler de quelqu'un qui récupérerait plus d'argent que ce qu'il ne paie en taxe sur le carbone?

M. Keith Currie: Non, pas pour l'instant. Il faut comprendre que les producteurs agricoles sont de grands utilisateurs de tous les produits, de tous les intrants, y compris l'énergie. Comme nous vivons dans un climat nordique où nous avons besoin de beaucoup de chaleur, nous utilisons de grandes quantités de propane et de gaz naturel. Je ne crois pas que le gouvernement ait la moindre intention de rembourser la taxe sur le carbone que nous payons, comme vient de le dire M. Medeiros.

Le président: Nous allons en rester là. Merci beaucoup.

Monsieur Louis, vous avez six minutes.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins présents ici même ou en ligne. Ce sont des experts, et je leur suis vraiment reconnaissant du temps qu'ils nous accordent.

J'aimerais m'adresser à Mme Loftsgard, de l'Association pour le commerce des produits biologiques.

Dans ma circonscription de Kitchener—Conestoga, il y a 49 exploitations et entreprises de production biologique, et je suis conscient des répercussions, pour notre collectivité, de la promotion de la santé des sols et de la biodiversité, de la réduction des risques de pollution de l'eau et du ruissellement des produits chimiques. Les avantages sont là. En même temps, tous les témoins nous parlent d'inondations, de sécheresses, de conditions météorologiques extrêmes, de la crise climatique et de phénomènes dont on ne parlait pas il y a des années, comme le dôme de chaleur, le vortex polaire et les rivières atmosphériques.

Toutes ces pertes sont attribuables aux changements climatiques, et je crois que c'est vous, ou peut-être quelqu'un d'autre, qui avez dit que c'est une grande source de préoccupation et de stress pour les agriculteurs. Comme les marges bénéficiaires sont très minces, les agriculteurs sont contraints d'utiliser chaque pouce carré de terre sur lequel ils peuvent cultiver. On m'a parlé d'agriculteurs qui arrachent des clôtures et assèchent des terres humides pour planter ou qui déplacent des boisés, alors que, comme vous le savez, ces éléments contribuent à la durabilité et à la résilience contre les phénomènes météorologiques extrêmes.

Quelles mesures incitatives devrait-on prendre pour récompenser les agriculteurs qui préservent les terres bénéfiques clôturées, les terres humides et les boisés?

Mme Tia Loftsgard: Il est temps, à mon avis, d'investir de façon proactive et de nous intéresser à des mesures d'atténuation plutôt que de restauration. C'est le moment d'investir.

Le gouvernement américain a investi plus de 300 millions de dollars. J'ai eu de nombreuses discussions avec les responsables du programme biologique national de l'USDA. Je leur ai demandé pourquoi, et ils m'ont répondu que cela coûtait moins cher que les

mesures à prendre pour faire face aux urgences et aux inondations et que les programmes d'assurance.

Les entreprises de produits biologiques montrent qu'il existe une solution permettant de commencer à améliorer la santé des sols et à multiplier les activités bénéfiques sur le plan climatique. En fait, je crois que c'est le moment d'investir et d'envisager une solution à long terme.

• (1235)

M. Tim Louis: J'aimerais croire que nous pouvons faire les deux en même temps.

Mme Tia Loftsgard: Effectivement.

M. Tim Louis: Nous pouvons travailler sur la résilience et sur la durabilité.

Y a-t-il moyen de quantifier le coût de l'inaction climatique? Comment le calculer? Vous dites qu'il y a un coût à ne rien faire. Combien cela pourrait-il coûter à nos agriculteurs, compte tenu des catastrophes dont nous entendons parler?

Mme Tia Loftsgard: Il faut examiner les paiements effectués dans le cadre des programmes de GRE au cours des dernières années. Il faut donc examiner l'agriculture sous l'angle de la comptabilisation des coûts réels pour vraiment comprendre que de petits investissements peuvent avoir un bon rendement. On pourrait commencer par examiner et suivre les paiements systématiquement versés aux agriculteurs pour atténuer les effets des changements climatiques. Par ailleurs, beaucoup d'agriculteurs passent de toute façon à l'agriculture biologique en raison du coût élevé des intrants et pour s'assurer qu'il est encore rentable pour eux de continuer leurs activités.

M. Tim Louis: C'est encourageant à entendre pour un certain nombre des raisons dont j'ai parlé au début.

Les gens qui passent à l'agriculture biologique obtiennent-ils maintenant le même degré de soutien? Peuvent-ils obtenir le même degré de soutien que ceux qui ont des pratiques biologiques depuis des années? Certains agriculteurs disent qu'ils n'obtiennent pas de soutien. Ils n'ont pas accès à certains nouveaux programmes parce qu'ils ont déjà ces pratiques. Pouvons-nous recommander des mesures pour récompenser les gens des pratiques bénéfiques qu'ils ont déjà adoptées?

Mme Tia Loftsgard: Je vais laisser Mme Flies vous répondre, mais je précise que nous sommes l'un des administrateurs du Fonds d'action à la ferme pour le climat. C'est l'un des programmes qui sont discriminatoires pour les agriculteurs biologiques.

Mme Flies va vous en parler.

Mme Gillian Flies: Oui, je vais vous parler notamment du FAFC.

Le problème est que, si on a déjà adopté ces pratiques — c'est le cas des agriculteurs biologiques —, on ne peut pas recevoir d'aide. Je crois que c'est ce dont vous parlez. Nous faisons des cultures de couverture depuis des années à nos propres frais, mais nos voisins, qui sont nos concurrents, sont subventionnés, ce qui semble injuste.

Nous demandons un soutien aux agriculteurs en matière d'éducation, en faisant appel à des agriculteurs qui ont déjà ces pratiques et en les aidant à transmettre leur savoir dans le cadre d'activités à la ferme, etc. À plus grande échelle, nous avons aussi besoin de multiplier le nombre d'agriculteurs biologiques, et il faut donc subventionner la transition pour les agriculteurs intéressés, étant donné que la transition est une période très difficile qui s'étale sur environ trois ans.

M. Tim Louis: L'un ne devrait pas se faire aux dépens de l'autre. Si quelqu'un est prêt à faire la transition vers l'agriculture biologique, nous devons l'aider. Mais, comme vous le dites, d'autres l'ont déjà faite, et il serait bon de les aider eux aussi.

Je vais peut-être continuer avec vous, madame Flies, pour la minute qu'il me reste.

Vous avez dit qu'environ 3 % seulement des fermes sont certifiées biologiques. Je crois que vous avez également dit que le marché est en croissance du côté des consommateurs. Est-il possible de vendre davantage d'aliments biologiques aux Canadiens? Où se les procurent-ils actuellement et comment améliorer la situation?

Mme Gillian Flies: Oui, il y a...

Mme Tia Loftsgard: Évidemment...

Mme Gillian Flies: Oh, désolée, allez-y, madame Loftsgard.

Mme Tia Loftsgard: Non, je vous en prie, madame Flies.

M. Tim Louis: Nous voilà dans une impasse typiquement canadienne.

Des voix: Oh, oh!

Mme Tia Loftsgard: D'accord, je vais commencer.

Je dirais que c'est une occasion en or. Nous importons des carottes et des pommes de terre. Mais nous pouvons cultiver ces légumes nous-mêmes. C'est une belle occasion. Nous devons examiner les secteurs où nous importons des aliments non écologiques, alors qu'il y a une demande de produits biologiques. Nous devrions examiner les produits que nous pouvons produire nous-mêmes et prendre les mesures de soutien nécessaires pour que les agriculteurs en tirent un rendement financier, mais aussi pour améliorer la santé des sols.

Le président: Parfait. Nous nous en remettons à Sukhpaul Bal, président de la British Columbia Cherry Association.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Je remercie les témoins d'être parmi nous, ceux qui participent en ligne comme ceux qui participent en personne.

Je vais poser une série de questions, et j'invite tous les témoins qui auraient envie de répondre à mes questions, mais qui n'auront peut-être pas le temps d'intervenir lors de mon tour de parole, à nous transmettre des réponses par écrit.

D'abord, madame Gaboury-Bonhomme, je constate que vous avez beaucoup étudié et que vous étudiez encore la question des programmes en matière de gestion des risques de l'entreprise. À l'instar de M. Currie, des témoins nous ont parlé de l'importance de revoir le Partenariat canadien pour une agriculture durable avant 2028. Selon eux, cela n'a pas de sens de patienter si longtemps. Les changements climatiques sont très présents, et nos producteurs ont besoin d'aide.

D'autres témoins ont proposé une espèce de programme « agri-catastrophe » d'urgence, qui serait temporaire, afin de s'asseoir avec les gens du milieu et de revoir rapidement l'ensemble des programmes. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Pour ce qui est des pratiques environnementales, plusieurs des témoins, encore aujourd'hui, nous disent que cela coûte moins cher de prévenir que de guérir et qu'il faut augmenter la résilience des sols. J'ai beaucoup aimé le témoignage de Mme Flies quant à cet aspect.

Quant à nous, nous prônons un financement qui serait décentralisé, qui encouragerait les bonnes pratiques agricoles et qui mettrait à la disposition des producteurs des sommes dans une espèce de programme « agri-investissement ». Ces producteurs sont des entrepreneurs, et ils n'ont pas à attendre la mise en place d'une grande politique canadienne. Nous reconnaissons l'importance de l'innovation environnementale, et cet argent serait versé hors du contrôle du gouvernement. Ces gens pourraient utiliser cet argent pour procéder à des innovations, que ce soit dans deux ans ou dans cinq ans. Ces innovations pourraient, elles aussi, être reconnues et récompensées. J'aimerais avoir votre opinion là-dessus.

Parlons aussi du financement lié à la norme biologique. Chaque fois qu'il faut réviser la norme, il faut se battre et insister auprès du gouvernement fédéral pour qu'il finance cet exercice. Il s'agit pourtant d'une norme gouvernementale. Cela n'a pas de sens. Les gens doivent payer pour pratiquer l'agriculture biologique, alors que nous devrions les encourager à le faire, les payer pour le faire. Je voudrais aussi avoir votre avis là-dessus.

Je pense également à l'accès aux divers programmes. Mme Loftsgard, ou Mme Flies, a mentionné qu'il faut encourager les bonnes pratiques à la ferme. Cependant, les producteurs de produits biologiques n'ont pas accès à certains programmes, parce qu'ils pratiquent déjà l'agriculture biologique. Cela n'a pas de sens. Il faut aussi reconnaître ce que les gens font déjà. J'ai exprimé tantôt l'idée de la décentralisation des fonds, et j'ajouterais à cela la nécessité de reconnaître ceux qui font déjà l'agriculture biologique depuis de nombreuses années. Certains la pratiquent depuis 20 ou 25 ans.

Il y a aussi le problème lié à la réciprocité des normes. Il s'agit non seulement de normes environnementales, mais aussi de normes du travail. Comment pouvons-nous améliorer notre système pour qu'il soit juste et équitable pour nos producteurs locaux?

Un autre problème découle des normes, soit l'homologation des produits. Quand un fabricant modifie la recette d'un pesticide ou de tout autre produit, cela représente une difficulté importante. En effet, les délais établis pour l'obtention d'une homologation au Canada sont très longs. Pouvons-nous envisager une espèce de principe d'homologation, lequel pourrait éventuellement être harmonisé avec celui des États-Unis et de l'Europe?

Évidemment, il faut aussi aborder les difficultés liées à la main-d'œuvre et à la pérennité du système que nous utilisons présentement pour recourir aux travailleurs étrangers temporaires. Qu'est-ce que vous en pensez?

Je sais que cela fait beaucoup de questions, mais c'est important que nous en parlions. J'ai parlé tantôt d'un programme « agri-catastrophe ». Il faudrait évidemment que ce soit beaucoup plus flexible, beaucoup plus rapide que l'initiative Agri-relance actuelle. Le gouvernement du Québec le demande depuis novembre 2023, je le rappelle à tous. Nous sommes le 2 mai 2024, et le gouvernement fédéral n'a toujours pas donné de réponse. Les producteurs attendent de savoir de quoi il retourne pour réagir. Cela n'a aucun sens.

Je ne peux pas vous parler à tous, et vous ne pouvez pas répondre à toutes mes questions. Comme je l'ai dit, j'invite l'ensemble des témoins à transmettre leurs commentaires par écrit, s'ils le désirent.

Bonjour, monsieur Currie. Je suis content de vous voir.

J'aimerais avoir vos observations sur ce que je viens de dire.

• (1240)

[Traduction]

M. Keith Currie: Je vais commencer par une publicité éhontée. Un certain projet de loi C-359, s'il était adopté à la Chambre, accélérerait certainement l'accès à un grand nombre d'intrants et d'outils. Le gouvernement pourrait adopter une vision holistique de cet enjeu et accélérer l'accès aux outils dont nous avons besoin pour les mettre plus rapidement entre les mains des agriculteurs.

Chose certaine, l'une des principales difficultés est le manque de souplesse des programmes de GRE. Ils concernent davantage les cultures sur de grande superficie et les cultures climatiques plus prévisibles. Peut-on réalistement donner aux provinces, par exemple, une plus grande marge de manœuvre dans l'application régionale de ces programmes? Si on se préoccupe à la fois des différents aspects du climat, des sols et des conditions météorologiques d'un bout à l'autre du pays, un programme uniformisé ne peut tout simplement pas fonctionner. Comment améliorer les programmes pour en élargir l'accès? Il est certain qu'un plus grand nombre de personnes pourraient y avoir accès, notamment dans le secteur horticole, qui a plus ou moins été exclu de toute la discussion sur la GRE en matière d'accessibilité.

Quelques personnes ont abordé un autre aspect de la question. Je vis tout près de l'endroit où se trouvent l'exploitation agricole et la résidence de Mme Flies. Cette exploitation fait un excellent travail. En fait, il faut commencer par le sol. Tout commence par le sol et par les moyens employés pour qu'il soit aussi sain que possible.

Nous agriculteurs cultivons des plantes. C'est notre métier. Qu'on soit éleveur de bétail, agriculteur ou horticulteur, on cultive des plantes. Nous avons besoin d'un sol de bonne qualité et en bonne santé en tout temps. Quels outils peut-on employer à l'avenir? Cela pourrait être une stratégie agricole durable, avec les outils adaptés, ou le gouvernement pourrait trouver des moyens de récompenser les précurseurs. Des gens viennent de vous dire qu'ils n'ont pas été récompensés d'avoir été des précurseurs. Continuons à récompenser les gens qui adoptent de meilleures pratiques ou des pratiques différentes. Je ne présume pas que les gens n'exploitent pas leurs terres intelligemment.

Pour ce qui est de ma propre exploitation, une partie est certifiée biologique et une autre ne l'est pas. Cela ne veut pas dire que je ne pratique pas l'agriculture de façon durable dans les deux parties de mon exploitation. C'est simplement différent. Il faut pouvoir le reconnaître. Nous pouvons ensuite mettre des outils entre les mains des agriculteurs et nous assurer que tout le monde y a accès, surtout en matière de gestion des risques de l'entreprise.

• (1245)

Le président: Merci, monsieur Currie.

Merci, monsieur Perron.

Chers collègues, j'aurais quelques observations. Tout d'abord, vous avez remarqué que M. Perron posait des questions à Mme Gaborry-Bonhomme. J'ai simplement besoin de l'accord de la majorité pour que ses réponses écrites, quand elle les fournit, puissent être annexées au témoignage écrit d'aujourd'hui. Je sais que ce ne sera pas un problème pour vous.

Des députés: D'accord.

Le président: Vous remarquerez également que nous allons dépasser un peu 13 heures. Certains d'entre vous doivent partir, et je sais que vous vous préoccupez des questions de procédure, alors je vous demande la permission de continuer avec quiconque peut rester après 13 heures. En ma qualité de président, je veillerai à ce que rien de bizarre ne se produise. Ceux qui peuvent rester plus tard, c'est formidable. Ceux qui doivent partir le feront. Je suis heureux de poursuivre les discussions.

J'ai quelques questions. À titre de président, j'aimerais peut-être poser quelques questions également.

Monsieur Drouin.

M. Francis Drouin: Juste pour être sûr que, si tous les membres sont d'accord et inclinent la tête pour dire qu'il n'y aura pas de bizarrerie quand nous serons partis, alors...

Le président: C'est impossible, de toute façon, si nous n'avons pas le quorum. Essentiellement, c'est un minimum de quatre membres, mais je demande le consentement. Par la suite, même s'il n'y en a que deux ou trois membres présents, nous pourrions quand même poser des questions pour que nos témoins puissent utiliser leur temps de façon optimale.

Des députés: D'accord.

Le président: Je ne vois pas de problème. Je vais m'assurer de procéder en conséquence.

Monsieur MacGregor, vous avez six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous nos témoins d'être ici aujourd'hui.

Madame Loftsgard, j'aimerais commencer par vous. J'ai travaillé avec votre organisation au sujet d'une motion, et vous avez une pétition pour le gouvernement du Canada. Vous avez reconnu toutes les pratiques bénéfiques des agriculteurs biologiques.

Je me demande si vous pourriez nous en dire un peu plus à ce sujet, si vous le souhaitez. Deux des demandes formulées dans la pétition réclament « des politiques et des programmes audacieux » et de « reconnaître et de motiver de manière significative des réseaux d'alimentation durables et résistants ». Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter à ces deux appels à l'action?

Mme Tia Loftsgard: Ce que je veux souligner, c'est que l'agriculture biologique n'est nulle part. Il n'y a pas de politique. Il n'y a pas de directive pour les produits biologiques. Nous sommes visés par la partie 13 du Règlement sur la salubrité alimentaire au Canada, alors que les États-Unis, l'Union européenne, le Mexique, Taïwan, la Corée et tous nos partenaires commerciaux ont une loi particulière pour les produits biologiques. C'est ce qui constitue la directive sur la politique.

C'est à ce moment-là que nous nous adressons à Agriculture et Agroalimentaire Canada et à nos députés qui nous appuient. Le Canada doit adopter sa propre loi afin d'éliminer les obstacles qui existent actuellement. Nous nous heurtons constamment à des obstacles quand nous demandons une mesure dans tel ou tel domaine. Il y a trop d'obstacles juridiques parce que le secteur biologique n'a pas de directive sur la politique d'exclusion.

Elle doit se trouver à Agriculture et Agroalimentaire Canada. Étant donné que l'Agence canadienne d'inspection des aliments s'occupe de l'application de la loi, nous avions autrefois un bureau des produits biologiques, mais nous n'en avons plus au sein de l'ACIA, et il n'y en a plus au sein du gouvernement du Canada.

C'est vraiment ce que nous demandons: faire reconnaître que nous perdons du terrain. Nous venons à l'heure actuelle au cinquième rang des pays producteurs de produits biologiques dans le monde. Avec les États-Unis, nous répondons à 50 % de la demande du marché, mais nous devons mettre en place la directive sur la politique qui nous permettra de continuer à être un chef de file.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Monsieur Currie, nous sommes heureux de vous revoir.

On a beaucoup parlé aujourd'hui des programmes de gestion des risques de l'entreprise, la GRE, et de l'actuel Programme d'avances printanières, le PAP, en vigueur jusqu'en 2028. Je me suis posé beaucoup de questions au sujet de certains des programmes, Agri-protection en particulier. Je pense que ce programme d'assurance sera très utilisé au cours des prochaines décennies.

Je me demande si vous voulez ajouter quelque chose à cette discussion sur les programmes GRE, et Agri-protection en particulier. Comment un programme comme celui-là doit-il être adapté? Je pense que beaucoup de gens vont s'en inspirer. Comme pour d'autres polices d'assurance, devons-nous exiger que les agriculteurs aient certaines pratiques en place avant d'être admissibles? Avez-vous une idée de la façon dont ce programme évoluera en fonction des défis que nous entrevoyons déjà?

• (1250)

M. Keith Currie: Je crois que le gouvernement doit examiner de façon beaucoup plus holistique la façon dont nous réagissons à la nécessité de programmes de gestion des risques de l'entreprise. Nous avons été heureux de constater l'augmentation du financement du PAP l'an dernier, mais il s'agit d'une décimale d'une erreur d'arrondissement. Pour avoir un effet, il nous faut un programme différent, un programme autonome.

Celui de 2021 en est un excellent exemple. Avec la sécheresse dans les Prairies de l'Ouest canadien, la FCA a lancé le programme Hay West. Nous nous sommes approvisionnés en foin pour aider les éleveurs de bétail de l'Ouest canadien à traverser les périodes difficiles. Quand on s'approvisionnait en foin, on n'en trouvait pas du tout dans l'Ouest canadien. Oui, la production était à la baisse, mais

toute production supplémentaire là-bas avait déjà été accaparée par les agriculteurs américains.

Pourquoi? Le département de l'Agriculture des États-Unis a un programme en réserve, et chaque fois qu'il y a un problème, il le fait intervenir. Il ajoute l'argent qu'il remet rapidement aux producteurs. C'est rapide. C'est efficace. Je ne peux pas vous donner de chiffres, mais ce n'est certainement pas la valeur en dollars du PAP actuel, qui ne suffirait pas à long terme. Une partie de cet argent, comme nous l'avons parlé autour de la table aujourd'hui, sert à mettre en place des mesures préventives pour compenser les coûts énormes qui surviennent quand un événement se produit. Si nous pouvons atténuer ces coûts, le nettoyage sera beaucoup moins coûteux.

Il nous faut une vision à long terme. Il ne peut pas s'agir d'un programme ponctuel ou d'un programme à court terme. Il faut discuter avec les gens sur le terrain — les agriculteurs, le milieu agricole et les gouvernements de tout le pays — de la façon de procéder.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Madame Brekvel, j'aime vraiment ce que vous faites dans les domaines de la main-d'œuvre, de la durabilité et de l'horticulture. Il y a certainement des liens importants.

J'ai eu des conversations avec des organisations comme les TUAC et le Conseil des doyens, qui essaient de former des diplômés possédant des compétences dans le domaine technique et en innovation. Y a-t-il des aspects que vous aimeriez développer suite à vos discussions avec ces groupes? Ce que j'essaie de voir, c'est comment nous pouvons encourager plus de talents locaux au Canada et faire de l'agriculture une carrière plus attrayante pour quelqu'un qui vient de terminer ses études secondaires.

Le président: Répondez en 45 secondes environ.

Vous avez la parole.

Mme Peggy Brekvel: Le plan stratégique national sur la main-d'œuvre examine les perceptions et la sensibilisation à l'égard de l'agriculture et des emplois qui y sont offerts. Il s'agit en partie d'appuyer ce travail par le biais du plan stratégique. Outre cela, le CCRHA et ses partenaires pourraient être mis à contribution. Nous savons qu'il y a quatre emplois pour chaque diplômé d'un programme ou d'un grade, alors continuons à nous renseigner sur là où se trouvent les emplois disponibles.

De plus, la mesure provisoire concernant les travailleurs étrangers temporaires, qui aidera à combler l'écart et à continuer de nourrir les gens, est très importante maintenant et le sera jusqu'à ce que l'écart soit réduit. Ce sera peut-être dans longtemps, mais nous avons besoin de ces travailleurs pour continuer à pourvoir les postes vacants. Sinon, les aliments restent dans les champs ou dans les arbres et ne se rendent pas à votre assiette.

Le président: Merci beaucoup.

Je vais donner la parole à M. Barlow, mais juste avant, M. Carr a demandé quelques instants.

Je vous donne la parole rapidement, monsieur Carr.

M. Ben Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président. C'est très court de votre part.

Je remercie mes collègues d'en face d'avoir accepté.

Chers collègues, je veux simplement vous faire part de quelque chose. Je sais que c'est inhabituel à ce stade-ci du processus, mais ce sera ma dernière réunion comme membre permanent du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Merci, monsieur Barlow, de vos applaudissements. Je suis sûr que c'était à propos de ma participation, et non de mon départ.

Je vais passer au Comité de la procédure et des affaires de la Chambre.

J'ai vraiment apprécié une grande collaboration. Comme mon élection est relativement récente, ce fut une très belle occasion de faire partie du Comité avec vous tous et de travailler de façon collégiale et collaborative, vraiment, sur le plan personnel, je suis reconnaissant des relations qui ont été établies grâce à la bonne volonté qui, je l'espère, se retrouvera au comité de la procédure — ou peut-être pas.

Quoi qu'il en soit, je vous remercie, monsieur le président, de votre service ici et de votre temps.

J'ai bien sûr hâte de rencontrer tout le monde à la Chambre et ailleurs, mais je voulais profiter de l'occasion pour exprimer ma gratitude.

Merci.

Des députés: Bravo!

• (1255)

Le président: Bravo. Bonne chance.

Merci, monsieur Carr. Bonne chance dans votre cheminement parlementaire au sein d'autres comités.

Monsieur Barlow, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Merci, monsieur le président.

Je veux simplement clarifier quelque chose, madame Loftsgard. Vous avez mentionné qu'un plus grand nombre d'agriculteurs se tournent vers l'agriculture biologique, mais dans le document que vous avez présenté au Comité il y a quelque temps, dans lequel vous demandez de l'aide et formulez des recommandations au gouvernement, l'Association pour le commerce des produits biologiques a dit que le nombre des exploitants du secteur biologique avait chuté pour la première fois, en 2022, de 3,8 %.

Quel chiffre est exact? Est-ce que le nombre d'exploitants diminue ou, pour revenir à ce que vous avez dit plus tôt aujourd'hui, est-ce qu'il augmente?

Mme Tia Loftsgard: En 2022, le nombre des exploitants du secteur biologique a chuté de 3,8 %. Nous sommes en train de compiler les données pour 2023. Il semble que les choses vont dans cette direction, le nombre est en hausse. Cependant, lorsque les prix fluctuent, les gens vont vers l'agriculture biologique et s'en éloignent parfois, et c'est difficile...

M. John Barlow: C'est bien. Je voulais simplement le préciser. Cela a peut-être plus à voir avec les prix qu'avec ce que l'Association pour le commerce des produits biologiques essaie de dire au sujet des débouchés, ce qui serait le cas pour de nombreux autres produits.

J'aimerais m'adresser à Mme Brekveld.

Vous avez parlé de la main-d'œuvre. Le ministre Boissonnault a laissé entendre plus tôt cette semaine que le plafond dans le cas des travailleurs étrangers temporaires pourrait descendre et s'établir à 10 %. On dit que l'agriculture primaire ne sera peut-être pas visée par cette baisse, mais que la transformation et la fabrication agroalimentaire ainsi que la production alimentaire tomberont à ce niveau.

Pouvez-vous nous dire quelles seraient les répercussions sur la chaîne d'approvisionnement pour les producteurs de fruits et légumes s'ils n'avaient pas accès aux usines en exploitation? Pouvez-vous nous dire quel impact ce plafond de 10 % aurait sur votre industrie?

Mme Peggy Brekveld: Certainement, et nous l'avons vu en fait lorsqu'une conserverie de pêches — je crois que c'était Del Monte — a fermé ses portes dans la région de Niagara. Après sa fermeture, la plupart des pêcheurs ont cessé de servir à cette production. Quelques exploitants se sont lancés dans la cueillette, mais la plupart ont cessé leur exploitation. C'est la conséquence de la diminution de la transformation au Canada.

L'importance des travailleurs, non seulement dans la plantation, l'entretien et la récolte, mais aussi dans la transformation, qui font en sorte que la nourriture est prête et disponible dans votre assiette est également cruciale. Toute possibilité de poursuivre les placements dans le secteur de la transformation sera appréciée.

M. John Barlow: Merci, madame Brekveld.

J'aimerais céder le reste de mon temps à M. Lehoux.

[Français]

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Currie, à plusieurs reprises aujourd'hui et lors de plusieurs réunions précédentes, on a parlé des problèmes concernant nos programmes de gestion des risques de l'entreprise.

Vous avez dit d'entrée de jeu être toujours consulté à cet égard, mais que cela se fait parfois en fin de processus. Vous avez aussi soulevé quelques recommandations quant aux changements qui pourraient être apportés aux programmes de gestion des risques.

Pourriez-vous, ainsi que votre collègue de la Colombie-Britannique, fournir au Comité, verbalement, mais surtout par écrit, les propositions de la Fédération canadienne de l'agriculture?

Nous pouvons en discuter maintenant, mais il serait intéressant d'obtenir par écrit les propositions afin de pouvoir les intégrer dans nos recommandations.

Êtes-vous à l'aise à l'idée de procéder de cette façon?

[Traduction]

M. Keith Currie: Oui, et je vous remercie de me donner l'occasion d'en parler.

Nous serions tout à fait disposés à transmettre au Comité quelques recommandations et observations à ce sujet. De plus, comme vous l'avez entendu plus tôt, M. Bal fait également partie du CCNP, et il est très engagé auprès du British Columbia Agriculture Council, en plus d'en être membre.

Nous veillerons à ce que tous nos membres au pays fassent part de leurs observations au Comité. Ils peuvent examiner la question et formuler des recommandations. Merci.

• (1300)

[Français]

M. Richard Lehoux: Merci.

Dans le même ordre d'idées, vous avez évoqué l'idée de renouveler le Partenariat canadien pour une agriculture durable avant 2028, parce que c'est beaucoup trop loin dans le temps. Nous sommes tous d'accord là-dessus. En tout cas, moi, je le suis.

Pourriez-vous aussi nous faire part de quelques éléments que vous voudriez voir changer rapidement dans ce partenariat?

[Traduction]

M. Keith Currie: Il n'est certes pas facile d'établir un partenariat, car il faut traiter avec le ministre fédéral et les ministres provinciaux de l'Agriculture dans différentes régions. Il peut parfois être difficile d'en arriver à un consensus à ce sujet, mais je pense que si les provinces avaient un peu plus de latitude — elles en ont désormais, mais il en faudrait davantage — quant à la façon dont elles mettent en œuvre les programmes de gestion des risques sur leur territoire, cela les rendrait beaucoup plus efficaces à l'échelle régionale. On pourrait commencer à inclure dans ces programmes différents secteurs de l'industrie qui n'en font pas partie aujourd'hui.

Je pense que c'est un premier pas. Nous devons également parler, comme je l'ai mentionné plus tôt, de programmes qui ne font pas partie du Partenariat canadien pour une agriculture durable, de programmes autonomes visant à répondre aux problèmes climatiques graves qui surviennent afin que nous puissions y réagir rapidement, et de programmes spécifiques visant à l'atténuation de ces répercussions à l'avenir. Je pense que c'est un débat distinct du Partenariat canadien pour une agriculture durable.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Currie.

Merci, monsieur Lehoux.

Madame Taylor Roy, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur présence. Je suis désolée que le temps de séance de notre comité ait été écourté. Il y a énormément de questions à poser à tous les témoins ici présents.

J'aimerais adresser mes premières questions à Mme Loftsgard et à Mme Flies au sujet de l'agriculture biologique.

D'après vos descriptions, il semble que le secteur biologique ait beaucoup de potentiel. Il permet de régler un certain nombre de problèmes auxquels nous sommes confrontés en ce qui concerne les aliments locaux durables et peut-être même la main-d'œuvre. Les effets sur la diversité des cultures et la santé des sols sont également très positifs. Pouvez-vous nous parler de la rentabilité et de la stabilité des fermes biologiques par rapport aux fermes conventionnelles. D'après ce que je comprends, vous êtes beaucoup moins tributaires des intrants qui se négocient sur le marché libre, et c'est un avantage depuis que le prix des engrais a fortement augmenté.

Madame Loftsgard, j'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Mme Tia Loftsgard: Je vais commencer, puis je céderai la parole à Mme Flies.

Je vais citer les statistiques du recensement. Quelque 63 % des agriculteurs biologiques gagnent plus de 100 000 \$, alors que pour l'agriculture conventionnelle ce chiffre est de 44 %. Le recensement de l'agriculture nous a permis de constater qu'un plus grand nombre d'agriculteurs biologiques gagnent un revenu plus élevé.

J'aimerais céder la parole à Mme Flies pour ce qui est de la rentabilité.

Mme Gillian Flies: Sur notre ferme, par exemple, nous pouvons récolter 50 000 \$ l'acre en légumes, parce que nous sommes en mesure de faire plusieurs récoltes. Notre plus gros coût est la main-d'œuvre, mais nous travaillons très fort pour limiter les importations. Nous achetons des semences, dont nous avons besoin chaque année, mais nous n'avons pas besoin d'acheter d'intrants: ni engrais, ni herbicides, ni pesticides, et ainsi de suite, dont les coûts sont devenus prohibitifs.

J'aime citer Gabe Brown en disant que je préfère signer le verso du chèque plutôt que le recto. Je pense que l'accent mis sur le seul rendement est un problème. Il faut aussi tenir compte des résultats financiers.

Mme Leah Taylor Roy: Lorsqu'il s'agit de trouver la main-d'œuvre dont vous avez besoin, constatez-vous que les jeunes sont plus intéressés et plus disposés à travailler dans les fermes biologiques, ou pensez-vous que la situation est la même dans l'ensemble de l'industrie agricole?

Mme Gillian Flies: Je fais également partie du conseil d'administration de Cultivons Biologique Canada, et nous constatons qu'un pourcentage important de nouveaux agriculteurs, de jeunes agriculteurs, qui s'intéressent à la régénération et à l'agriculture biologique se lancent dans le domaine. Nous sommes en train de mettre sur pied une ferme de démonstration. Nous transformons notre ferme à Creemore en une ferme de démonstration pour l'agriculture régénératrice. Beaucoup de jeunes demandent à participer à ce mouvement et à travailler à ce programme. Il est vraiment difficile de trouver des travailleurs canadiens disposés à couper des salades à la main 10 heures par jour, et ce uniquement de façon saisonnière.

• (1305)

Mme Leah Taylor Roy: Dans ma circonscription, d'Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, nous avons un certain nombre d'alliances différentes. La York Region Environmental Alliance fait la promotion de petites exploitations agricoles et de fermes locales durables dans notre région. Cependant, l'un des problèmes auxquels nous faisons face est celui de la disponibilité des terres agricoles. Pourriez-vous nous parler de la situation des nouveaux agriculteurs qui cherchent à se lancer en agriculture et à acquérir des terres?

Mme Gillian Flies: La question m'est-elle également destinée?

Mme Leah Taylor Roy: Vous pouvez tous y répondre.

Mme Gillian Flies: Je commencerai par dire que c'est un énorme problème. Dans notre région en particulier, près de Creemore, beaucoup de gens viennent faire du ski. Nous pourrions vendre notre ferme demain et gagner presque autant d'argent qu'en y travaillant.

C'est vraiment difficile, mais je sais qu'il existe des modèles singuliers, comme la mise en place de copropriétés agricoles où plusieurs agriculteurs peuvent s'installer avec une infrastructure partagée sur des fermes de 100 acres. C'est ce qui se passe à Owen Sound. Je pourrai faire un suivi auprès de vous. Il y a une femme qui le propose. Elle a acheté une ferme de 400 acres et la loue désormais à huit agriculteurs.

Il y a de la place pour ce type de fonctionnement, mais c'est vraiment prohibitif pour les gens qui se lancent.

Mme Leah Taylor Roy: Je sais que nous avons une motion visant à préserver les terres agricoles partout au pays pour des raisons de durabilité et de sécurité alimentaire, ce qui est évidemment d'intérêt national. La ferme de mon grand-père était à Owen Sound. Vous l'avez mentionné. J'en garde de très bons souvenirs, alors je pense que c'est une excellente idée.

Je sais que mon temps de parole est presque écoulé.

La dernière chose que j'aimerais vous demander, madame Loftsgard, c'est si vous pourriez faire part au Comité de vos réflexions sur ce que pourrait être la directive en matière de politique ou sur ce que vous attendez précisément de l'établissement par notre gouvernement d'une directive distincte pour le secteur biologique. Je pense qu'avec tous les avantages en matière de santé des sols, d'environnement, de durabilité et d'attractivité de l'agriculture, ce serait une initiative intéressante.

Mme Tia Loftsgard: Nous travaillons depuis deux ans à titre d'alliance entre les trois associations nationales, et nous consultons toutes les provinces et les intervenants pour jeter les bases d'un plan d'action sur l'agriculture biologique. Il y a quatre piliers, mais l'accent est mis sur le soutien à la production parce que, sans les producteurs, nous n'avons pas de marché. Sans marché, nous n'avons pas de producteurs. Ce sont les deux domaines sur lesquels nous concentrons nos efforts.

Nous présenterons une demande budgétaire pour le budget fédéral de cette année et nous espérons être soutenus. Nous continuerons de travailler avec les décideurs et Agriculture Canada pour trouver les bonnes solutions. Il y a des limites à ce que l'industrie peut faire sans cadre stratégique. Nous avons rencontré des obstacles. Nous en sommes maintenant au point où nous devons demander des changements réglementaires tangibles ou une nouvelle loi.

Mme Leah Taylor Roy: Merci beaucoup.

Je crois que mon temps de parole est écoulé.

Le président: Oui.

Nous avons jusqu'à 13 h 30. Si les témoins doivent absolument partir, ils le peuvent, mais nous voulons tirer parti de leur présence.

Je vais donner la parole à M. Perron. Je vais lui accorder cinq minutes. Je prendrai ensuite un peu de temps. Si certains de nos collègues veulent la parole — je sais que certains d'entre vous devront partir — nous passerons ensuite à une discussion ouverte.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole.

M. Yves Perron: Merci, monsieur le président.

Considérant le caractère exceptionnel de la réunion d'aujourd'hui, je rappelle ce que j'ai dit tantôt, à savoir que les témoins peuvent toujours faire parvenir des commentaires par écrit au Comité ulté-

rieurement. Il ne faut pas hésiter à le faire, vu que, pendant les réunions, le temps de parole est très limité.

Madame Brekvelde, j'aimerais aborder avec vous la question de la main-d'œuvre, qui est votre spécialité. On parle souvent des problèmes entourant les travailleurs étrangers temporaires, entre autres la lourdeur administrative. Je suis convaincu que vous allez nous dire encore une fois qu'il faudrait réduire la paperasse, faciliter l'accès, et ainsi de suite. Par contre, avez-vous réfléchi aussi à la pérennité du système? Pourrions-nous toujours fonctionner de cette façon?

Pouvez-vous proposer des solutions de rechange au Comité, que ce soit maintenant ou, par la suite, de façon plus détaillée et par écrit?

[Traduction]

Mme Peggy Brekvelde: En général, les agriculteurs sont très adaptables. Nous devons composer avec la météo, les changements climatiques, etc. Nous essayons constamment de nous adapter.

L'enjeu à ce sujet, c'est l'avenir du Programme des travailleurs étrangers temporaires et d'autres programmes de ce genre. La chose la plus importante que vous puissiez faire pour les agriculteurs, c'est de leur donner de la stabilité dans les programmes dans un monde souvent instable, à cause notamment des changements climatiques. Si les agriculteurs comprennent les règles et connaissent la marche à suivre pour faire venir des gens et les aider à avoir une très bonne qualité de vie au Canada, vous leur faciliterez les choses. Il est extrêmement difficile pour les agriculteurs de s'adapter à un changement constant des règles. On l'a vu avec la COVID. Les agriculteurs ont lutté et se sont constamment adaptés pour assurer la sécurité de leurs équipes. Nous l'avons fait. Nous avons travaillé fort pour assurer leur sécurité, mais nous avons aussi constaté que c'était extrêmement stressant pour les employeurs.

Deuxièmement, à long terme, le Cadre stratégique national de la main-d'œuvre nous permet d'examiner différents piliers et différentes façons de garantir une main-d'œuvre permanente pour les agriculteurs à l'avenir. Peut-être les travailleurs étrangers entrent-ils dans l'équation. Il faut améliorer les connaissances et la sensibilisation des Canadiens à l'égard des emplois agricoles et de la main-d'œuvre nationale. Il faut également s'appuyer sur la technologie et l'innovation.

• (1310)

[Français]

M. Yves Perron: Excusez-moi de vous interrompre. N'hésitez pas à nous envoyer ces recommandations par écrit pour que nous puissions en traiter dans notre rapport sur la question. Je vous remercie beaucoup.

Le temps file, et j'aimerais m'entretenir avec Mmes Loftsgard et Flies.

Mesdames, vos témoignages étaient vraiment très pertinents. Vous avez probablement entendu les questions que j'ai posées plus tôt à Mme Gaboury-Bonhomme.

J'aimerais avoir vos observations à ce sujet.

[Traduction]

Mme Tia Loftsgard: Je tiens à souligner que le financement des normes sur les produits biologiques nous cause constamment des difficultés. Tous les cinq ans, nos accords sur le commerce avec ces 35 autres pays nous obligent à les renouveler. Si nous n'avons pas le financement, les accords ne sont pas renouvelés et cela met un coup d'arrêt aux exportations et aux importations internationales.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance d'obtenir un financement complet et permanent. Le Comité permanent de l'agriculture a formulé deux recommandations au fil des ans. Nous n'avons toujours pas de financement permanent. Nous devons encore collecter une partie de ces fonds. Nous savons que les coûts de l'Office des normes générales du Canada ont été pris en charge, mais il reste au moins 200 000 \$ à déboursier pour l'industrie. Nous devons recueillir des fonds d'ici 2025.

Je suis ravie que vous ayez soulevé l'idée d'un milieu de travail équitable dans le cadre du processus de normalisation à l'œuvre actuellement. Je dirige un groupe de travail sur l'équité et cette notion est liée à l'idée de main-d'œuvre et à sa pérennisation à l'avenir. Cela fait vraiment partie des principes de l'agriculture biologique.

Ces principes sont au nombre de quatre: la santé, les soins, l'écologie et l'équité. Lorsque l'agriculture biologique a été réglementée par le gouvernement fédéral en 2009, nous avons abandonné toute discussion sur l'équité. Il est temps d'y revenir parce que nous devons motiver la main-d'œuvre pour pouvoir continuer de pratiquer l'agriculture biologique.

[Français]

M. Yves Perron: C'est parfait.

N'hésitez pas à nous faire parvenir des recommandations précises, si vous en avez. On vous fera parvenir la liste des questions que j'ai posées tantôt afin de vous rafraîchir la mémoire.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur Perron.

Je vais prendre la parole pendant quelques minutes.

Monsieur Burgess, malheureusement, avec le double groupe de témoins, vous n'avez pas eu tellement l'occasion de poursuivre sur votre lancée. Je suis fier d'être Néo-Écossais, je porte une cravate en tartan de la Nouvelle-Écosse et je sais que les bleuets sauvages sont importants non seulement dans notre province, mais aussi, comme vous l'avez mentionné, dans l'est du Canada. La valeur des exportations est importante. Je sais que vous exportez partout dans le monde.

Vous avez parlé de plusieurs choses, mais si ce comité devait souscrire à une ou deux recommandations clés, quelles sont les deux choses qui comptent le plus aux yeux de la Wild Blueberry Producers Association of Nova Scotia pour que vous puissiez continuer à avoir du succès?

M. Peter Burgess: Merci de me donner l'occasion de m'exprimer.

Il est important de renforcer la résilience dans nos champs. Plusieurs autres témoins l'ont mentionné. Cela aide en cas de sécheresse, de pluie excessive et ainsi de suite. Les producteurs en voient les avantages, mais lorsque les marges sont serrées, il est difficile pour eux d'investir. Je pense que des incitatifs pour aider à construire des haies et des habitats pour les pollinisateurs autour de

nos champs aideraient vraiment à stabiliser l'uniformité de la production.

En revanche, ces ajustements n'auront aucune incidence sur les effets des conditions météorologiques extrêmes que nous subissons. En 2018, il a fait -7°C pendant 12 heures au milieu de la floraison. Un tel froid détruit la floraison immédiatement. Pour ce genre d'événements, nos adaptations n'auront pas d'effet. Il serait très important d'avoir la possibilité d'obtenir de l'aide en temps opportun en cas de catastrophe.

• (1315)

Le président: Parlez-nous du centre de lutte antiparasitaire. Vous et moi avons déjà eu des conversations hors ligne à ce sujet. Des recherches publiques sur les pesticides à usage limité et des pesticides de substitution sont menées. Je sais qu'une conférence a eu lieu récemment. Je pense que vous y avez participé.

Quelle est l'importance de ces programmes pour la Wild Blueberry Producers Association, pas seulement en Nouvelle-Écosse, mais au Canada?

M. Peter Burgess: Ils sont essentiels. Il est important d'avoir cet outil, car nos marchés partout dans le monde sont à la recherche d'outils de lutte antiparasitaire moins agressifs. Il est essentiel d'avoir les ressources nécessaires pour homologuer de nouveaux produits qui sont efficaces et sûrs pour nous permettre d'être sur un pied d'égalité avec la concurrence et d'avoir des produits efficaces pour lutter contre les ravageurs.

Le président: C'est la dernière question que je veux vous poser, mais j'en ai bien d'autres pour les autres témoins.

À propos de la recherche, vous avez souligné la nature spécifique du climat et de votre industrie dans l'est du Canada. L'industrie a-t-elle actuellement accès à des fonds de recherche fédéraux? Plusieurs groupes vont s'exprimer sur les difficultés associées au financement de l'industrie, mais le gouvernement fédéral offre-t-il des ressources? Quel est le point de vue des provinces à ce sujet? Sont-elles prêtes à collaborer?

M. Peter Burgess: Nous investissons beaucoup d'argent dans la recherche appliquée à notre niveau. Il est difficile d'obtenir des fonds fédéraux pour des projets régionaux. Certains projets en ont bénéficié, par l'entremise des Mitacs, du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, le CRSNG, ou d'autres organismes, cela pour des travaux menés par des chercheurs de notre province et des universités de notre région, et cela est important. La recherche doit être effectuée dans notre région, sinon elle est simplement impossible, car c'est là que les cultures poussent. Un axe régional pour le financement fédéral serait fort utile. Il y a des exceptions, mais, je le répète, c'est ici que le travail se fait.

Le président: Enfin, vous avez parlé des pollinisateurs et de leur importance. Nous les avons étudiés et le Comité a recommandé à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'ACIA, de revoir sa politique, particulièrement sa politique transfrontalière, sur les reines-abeilles de la Californie et d'autres régions des États-Unis.

Voulez-vous souligner quelque chose de précis au sujet des pollinisateurs pour nous faire une recommandation? Pouvez-vous expliquer pourquoi ils sont si nécessaires pour votre industrie?

M. Peter Burgess: Ils sont essentiels à notre industrie. Toute décision devra être prise en consultation avec les apiculteurs de partout au Canada. Elle doit être fondée sur la science et doit réellement permettre aux entreprises apicoles de prospérer. L'industrie apicole est essentielle pour les pollinisateurs qui doivent être régulièrement approvisionnés en abeilles pour réussir.

Le président: Merci.

J'aimerais m'adresser à la Fédération canadienne de l'agriculture, mais surtout à la B.C. Cherry Association.

Monsieur Bal et moi nous sommes parlé à Vancouver. Il m'a parlé de la dévastation causée par les conditions météorologiques extrêmes dans le centre de la Colombie-Britannique, et d'Agri-relance et de la nécessité d'en modifier la structure. C'est un programme qui permet aux autorités provinciales et fédérales de faire une évaluation initiale et de créer des programmes qui vont au-delà de ce qui existe dans le cadre du programme de gestion des risques de l'entreprise, ou GRE.

À quoi ressemblerait un programme différent d'Agri-relance? Pourriez-vous nous en donner les contours pour que le Comité soit en mesure de formuler des recommandations au gouvernement?

M. Sukhpaul Bal: Bien sûr. Nous avons remarqué que, par sa structure, le programme Agri-relance compense les coûts supplémentaires associés à une catastrophe, comme une inondation. La rivière atmosphérique de la vallée du Fraser a causé des pluies torrentielles et des inondations, qui ont détruit ou lourdement endommagé des granges. Les agriculteurs ont dû assumer des coûts supplémentaires pour se remettre de cette catastrophe.

Nos conditions météorologiques, caractérisées par des froids et des chaleurs extrêmes, provoquent ce que j'appelle un « désastre silencieux ». Prenons l'exemple de la vague de froid extrême. Nos arbres paraissent exactement les mêmes une semaine après la catastrophe qu'une semaine avant. C'est la destruction des cultures qui a été catastrophique. Le cadre actuel nous invite à nous prévaloir du programme Agri-protection pour compenser nos pertes. C'est ce que nous avons fait, mais l'exemple de l'industrie des cerises nous enseigne qu'on ne peut se prévaloir de ce programme année après année, parce qu'il ne couvre que 80 % de la récolte. La franchise est de 20 %. Dans un scénario ponctuel, un agriculteur peut effectivement absorber ces 20 % et se dire qu'il a été dédommagé par l'assureur et qu'il aura une meilleure production, une production moyenne ou peut-être même une production record l'année suivante. Cependant, les cinq dernières années ont été mauvaises et nous sommes maintenant en mesure d'affirmer que le programme n'est plus adéquat.

Je songe à un programme qui se situerait entre Agri-protection, Agri-stabilité et, à l'autre extrême, Agri-relance. Si je devais lui donner un nom, je l'appellerais « Agri-résilience ». Ce programme donnerait accès à une indemnisation pécuniaire pour les pertes extrêmes, de sorte que les entreprises agricoles demeurent viables. Parallèlement, nous évaluerions la cause des pertes subies et financerions les pratiques de gestion bénéfiques, ou PGB. Si la chaleur extrême constitue le principal problème, des filets d'ombrage pourraient atténuer le problème à l'avenir. Il faudrait donc que les agriculteurs puissent se les procurer, car, comme l'a signalé un témoin, les agriculteurs savent très bien s'adapter.

La B.C. Cherry Association est déjà à la recherche de solutions, mais elle ne peut pas y arriver seule. Il faut que le gouvernement intervienne pour nous aider.

• (1320)

Le président: Je vais m'adresser aux cultivateurs de champignons.

Vous avez parlé de logement et d'un certain équilibre en la matière. Je n'ai pas tout compris. Pouvez-vous revenir sur certaines des préoccupations des cultivateurs de champignons? Je comprends qu'il y a sous-utilisation des logements requis en vertu du Programme des travailleurs étrangers temporaires.

M. Ryan Koeslag: J'aimerais préciser que l'industrie du champignon est entièrement biologique. Toutes les cultures sont biologiques ou certifiées biologiques. Notre industrie a toujours cru au bio et nous estimons avoir besoin d'un plus grand soutien.

Des recommandations nous ont été faites quant au Programme des travailleurs étrangers temporaires. En fait, le programme a fait l'objet d'un changement majeur qui pose problème. Comme vous le savez, il y a toujours eu une exemption associée à l'hébergement des personnes souhaitant se loger de façon indépendante pour vivre avec leur conjoint ou conjointe, ou encore avec des membres de leur famille. Ce changement fondamental de politique a été imposé arbitrairement, et fait en sorte qu'à présent, même si un travailleur choisit de se loger indépendamment, les agriculteurs doivent quand même lui fournir un espace vide en tout temps. Cela signifie que nous devons maintenir des lits vides, des maisons vides et des appartements vides simplement pour conserver notre approbation dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires.

Nous avons mentionné la nécessité d'offrir plus de stabilité. Cette situation cause énormément d'instabilité quant à notre main-d'œuvre, au moment où nous voulons récolter des champignons biologiques.

Le président: D'accord, je comprends. Nonobstant la politique actuelle, selon laquelle les travailleurs agricoles peuvent obtenir une dérogation et dire: « Je vais vivre ailleurs, merci pour l'hébergement disponible au besoin », il faut maintenant garder leur place libre en permanence. Je mesure l'ampleur de votre inquiétude.

Ma dernière question s'adresse à Mme Brekvel. Elle concerne la stratégie de main-d'œuvre agricole, dont le gouvernement a parlé. Je sais qu'EDSC examine actuellement le nombre de programmes de travailleurs étrangers que nous avons et tente de trouver des façons de les regrouper.

Je note que le gouvernement a lancé le projet pilote pour les employeurs reconnus. Si nous pouvions nous assurer que les utilisateurs ultimes se prévalent de ce programme, il pourrait contribuer à réduire le fardeau administratif.

Ces échanges progressent-ils? Que pouvez-vous nous dire ici au sujet du projet et de la façon de le faire avancer?

Mme Peggy Brekvel: Le plus important à retenir est que l'écart continue de se creuser entre le nombre de travailleurs dont nous avons besoin et le nombre de travailleurs que nous avons, alors ce projet est nécessaire, et même essentiel au secteur agricole. Même avec l'arrivée de travailleurs étrangers temporaires, qui comblent certains des postes vacants, l'écart constaté est toujours de 28 000. Trop d'emplois demeurent vacants et cela entraîne des pertes de revenus.

Le fait que les travailleurs étrangers sont absolument essentiels à la plantation, à l'entretien, aux récoltes et à la transformation des aliments constitue le plus important facteur de stress. Par ailleurs, le renforcement de la main-d'œuvre nationale est important, mais cela va mettre beaucoup de temps. Pourtant, le Canada a la capacité de dépasser ses besoins en matière de production d'aliments. Il figure parmi les sept endroits au monde où cela est possible. Pourquoi ne tirerions-nous pas avantage de cette ressource, de cette industrie et de cet actif pour bâtir un Canada meilleur et nourrir plus de gens sur la planète?

• (1325)

Le président: Merci, monsieur Currie. Je n'ai pas de questions à vous poser, mais je vous remercie de votre leadership dans ce secteur.

Merci à l'Association pour le commerce biologique du Canada. Je n'ai pas de questions à vous poser.

Il nous reste environ trois ou quatre minutes, madame Rood. Si vous voulez faire consigner vos dernières réflexions au compte rendu ou poser des questions, je vous cède la parole. Je vous avertirai à l'heure prévue et nous pourrions partir.

Mme Lianne Rood: Merci.

Monsieur Koeslag, vous avez parlé de la politique de la maison vide. Nous savons que la nouvelle politique du gouvernement obligera les agriculteurs à garder des maisons vacantes, à acheter des maisons dans certains cas, même si les employés choisissent de vivre ailleurs. A-t-on analysé le nombre de maisons vides que les agriculteurs seront forcés de garder ou d'acheter au Canada?

M. Ryan Koeslag: Oui. Nous menons notre propre enquête. À l'heure actuelle, nous en avons dénombré plusieurs milliers. Cela touche effectivement les secteurs de la culture du champignon, des produits laitiers et du porc. Quiconque garde des travailleurs étrangers temporaires toute l'année en vertu du volet agricole est touché.

C'est un problème énorme. Nous allons nous retrouver avec des maisons et des espaces vacants en pleine crise du logement partout au pays et dans les collectivités rurales où ces fermes sont exploitées.

Mme Lianne Rood: Croyez-vous que cette politique peut entraîner une diminution du nombre de travailleurs dans les fermes?

M. Ryan Koeslag: Peut-être, en ce sens que cela peut entraîner une augmentation des coûts pour les exploitations agricoles. Il y aura des répercussions sur la viabilité de ces exploitations, et c'est ce

que nous tentons de mettre en lumière. Chaque fois qu'un nouveau règlement ou une nouvelle politique gouvernementale entre en vigueur, les exploitations agricoles doivent réfléchir à leur viabilité et à leur avenir. Ce n'est là qu'un seul des changements majeurs à avoir un énorme impact.

Mme Lianne Rood: Merci beaucoup.

Monsieur Currie, au cours des dernières semaines, des agriculteurs de l'Ontario, de ma circonscription de Lambton—Kent—Middlesex, mais également de l'ensemble du pays m'ont fait part de leur indignation devant les changements à l'impôt sur les gains en capital annoncés par le gouvernement. Votre association a-t-elle évalué l'impact qu'aurait cette augmentation sur la viabilité des transferts agricoles? Qu'en pensent ceux que vous représentez?

M. Keith Currie: Beaucoup de questions nous sont également adressées et nous sommes en train d'analyser la situation. Nous n'avons pas fait une évaluation complète des répercussions dans leur ensemble, mais la principale préoccupation soulevée par cette annonce est de savoir quelles en seront les conséquences pour le transfert intergénérationnel des exploitations et la planification de la relève. Notre plus importante préoccupation est de savoir si cela aura une incidence sur la planification de la relève.

Je terminerai en citant une observation soulevée lorsque Mme Taylor Roy s'est exprimée sur la préservation des terres agricoles. Qu'il s'agisse de crédits d'impôt ou d'autres politiques, à quoi bon sauver les terres agricoles si l'on ne peut pas sauver les agriculteurs? Le Comité doit se pencher sur cette question lorsqu'il formulera des recommandations. On peut tout faire pour sauver les terres agricoles, mais, si l'on ne peut pas sauver les agriculteurs, à quoi cela sert-il? Il faut s'assurer que notre régime fiscal est bien adapté et que nos politiques environnementales sont solides et adéquates.

Mme Lianne Rood: Merci.

Le président: Merci, au nom de Mme Rood et de moi-même, qui sommes les derniers membres de cette séance un peu inhabituelle du Comité. Je pense que nous nous sommes bien tirés d'affaire. Nous avons réussi à faire reconnaître votre temps et votre contribution.

Je tiens à remercier tous les témoins de leur témoignage et de leur travail en agriculture. Je vous remercie de votre contribution à notre étude.

• (1330)

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>